le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 21 — Mercredi le 9 avril 1969

Il y aura célébration de la St-Jean à Edmonton!

Depuis un certain nombre d'années, la fête patronale des Canadiens français passait toujours plus ou moins inaperçue à Edmonton. A la suite d'efforts et d'entreprises d'assez grande envergure il y a une décennie et plus, certains couronnés de succès et d'autres moins... l'on en était venu petit à petit à considérer le 24 juin comme une journée relativement pareille aux autres, se contentant de prendre connaissance des activités se déroulant ailleurs en province ou à l'extérieur de nos frontières.

Mais il y a de bonnes et très fortes chances que ce temps soit enfin révolu!

RECONNAISSANCE OFFICIELLE -

Le tout a commencé il y après d'un an. L'on avait alors appris avec satisfaction que l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan avait demandé et obtenu que le 24 juin soit reconnu dans plusieurs villes de cette province comme "journée spéciale des Canadiens français". L'idée paraissant très bonne, elle avait été soumise à l'Exécutif de l'A.C.F.A. pour action future, auprès des autorités municipales d'Edmonton d'abord puis, si possible, auprès d'autres villes de l'Alberta.

Et c'est ce qui a été fait il y a quelques jours, auprès de responsables officiels de la ville. Ce qu'on leur a alors demandé était de déclarer le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, "journée officielle du Canada français", fête civique... sans congé.

La réaction a été plus qu'encourageante! Plutôt que de proclamer une seule journée... les représentants municipaux suggéraient la proclamation d'une semaine complète dédiée au Canada français!

EBAUCHE D'UN PROGRAMME - Ces dispositions favorables ont été rapportées à l'Exécutif. L'on a alors étudié la question et, après mûre réflexion, décidé qu'une semaine complète avec de multiples activités et toute l'organisation que cela comporte, ce serait peut-être trop pour une "première" ou, plus exactement, pour une reprise des activités de la St-Jean.

Néanmoins, l'on a immédiatement mis sur pied un Comité spécial chargé de l'organisation de la célébration du 24 juin. Ce Comité a convenu de la sagesse de ne pas tenter d'organiser toute une semaine dès cette année; il a toutefois prévu des activités pour les 21, 22, 23 et naturellement, le 24.

Soulignons immédiatement que la liste d'activités qui va suivre n'est ni un programme, ni un avant-programme; il s'agit tout simplement d'une ébauche qui doit être revisée bientôt. Et le tout, il va de soi, n'a aucun caractère officiel!

Mais si tout se réalisait comme suggéré lors de la première réunion du Comité spécial d'organisation, voici à peu près ce que cela donnerait:

LE 21 - Grande fête populaire dans l'un des parcs de la ville; chants, danses, dégustation de mets typiquement canadiens-français. Il n'est pas impossible qu'avec un peu de collaboration de l'extérieur l'on puisse également obtenir la participation d'un chansonnier québécois.

LE 22 et LE 23 - Dans la soirée de ces deux journées, il y aurait présentation d'activités culturelles: présentation d'une pièce française, film français, chant choral, etc. L'une ou l'autre de ces activités, ou toutes, pourraient être mise au programme.

LE 24 - Le jour même de la fête - un mardi - il y aurait Tournoi de golf pour tous les Canadiens français intéressés, suivi d'un grand Banquet (ouvert à tous) dans un restaurant ou un hôtel de la ville.

Pourquoi ne pas avoir prévu l'organisation de la grande fête populaire le jour même de la St-Jean-Baptiste? Pour plusieurs raisons vous répondront les organisateurs, et principalement parce que c'est sur semaine, que les enfants n'ont pas encore terminé leurs classes et sont en pleine période d'examens. Pourquoi un Tournoi de golf? Parce que l'on reproche depuis longtemps à l'A.C.F.A. - dont ce n'est d'ailleurs pas le rôle principal - de ne pas s'occuper de ce genre de rencontres parmi les Canadiens français de la ville et de la province.

Comme nous le mentionnions, ces détails ne sont encore qu'une simple ébauche et rien n'est certain... sauf que la ville d'Edmonton reconnaîtra le 24 comme "journée du Canada Français" et que d'une façon ou d'une autre, l'événement sera souligné.



Le président de l'A.C.F.A., M. Gérard Diamond, vous invite cordialement à assister à l'assemblée générale des membres de l'A.C.F.A. qui doit avoir lieu samedi prochain, le 12, à compter de 9h. a.m. au Collège Saint-Jean. Cette assemblée sera la dernière fonction officielle de M. Diamond qui non seulement quitte la présidence, mais également la province.

Paul VI lance un appel aux jeunes chrétiens

CITE DU VATICAN - Un appel aux jeunes chrétiens pour que, face à la contestation qui agite la jeunesse, ils apportent le témoignage de leur foi, a été lancé par le pape dans une homélie qu'il a prononcée à St-Pierre.

Paul VI a souligné "la grande inquiétude, la vigueur des forces et des aspirations qui explosent chez les jeunes souvent sous des formes violentes, contre quelqu'un, contre la façon de vivre et de penser des autres, contre des habitudes ou des lois en vigueur, contre les institutions du passé".

Le St-Père a relevé ensuite que "la vitalité des jeunes s'exprime dans un sens négatif. Elle se comptait même, a-t-il dit, dans des désordres qu'elle sait provoquer et des problèmes qu'elle sait susciter, sans se soucier du sens positif que pourrait avoir son intervention dans le contexte social, et de ce qui devrait pratiquement et sagement remplacer ce que l'opinion publique appelle l'ordre établi".

Après avoir souligné la gravité de cette "heure de troubles idéologiques et sociaux", le pape a dit que la jeunesse a la grande mission d'annoncer le Christ à une société "intelligente mais rongée par le doute, organisée mais menacée par son organisation, même pleine d'attente mais sceptique et désespérée, raffinée mais corrompue".

Devoir lever la main en classe... une pratique dictatoriale!

VANCOUVER - Les étudiants devraient pouvoir quitter la classe quand bon leur semble ou quand le besoin s'en fait sentir, sans avoir à lever la main et demander la permission pour le faire. Telle est du moins l'opinion exprimée par un éducateur de renommée internationale.

Lloyd Dennis, co-président de la Commission royale sur l'Education instituée par la province d'Ontario a déclaré que les écoles qui exigent que les élèves lèvent la main et demandent la permission pour sortir de classe dénotent "un esprit punitif, dictatorial et autoritaire".

M. Dennis s'adressait alors à plus de 1,100 éducateurs de la Colombie-Britannique réunis à l'occasion d'un congrès de leur Fédération. Il leur a dit "que l'individu, seul, savait le mieux quand et pourquoi il devait quitter la classe..."

Un système sans nécessité de lever la main et demander une permission, a-t-il ajouté, mettrait en évidence la discipline personnelle plutôt que l'autoritarisme à l'ancienne selon lequel pareilles choses n'étaient que permissives.

"Nous sommes fiers de dire que nous vivons dans une société moderne et mature, mais nous vivons encore à l'heure des punitions corporelles aux étudiants, de la main levée, des abus de permission à demander, de la pratique barbare de la "retenue" après les heures de classe". Et cela n'est pas normal en 1969, a conclu le conférencier.

EXPOSITION

"Arts et Succès franco-albertains"

Veuillez prendre note des heures d'ouverture et de visite de l'exposition "Arts et Succès franco-albertains" organisée au Collège Saint-Jean (8406-91e rue, Salon des Etudiants) par le Comité féminin de la Régionale Edmonton de l'A.C.F.A.

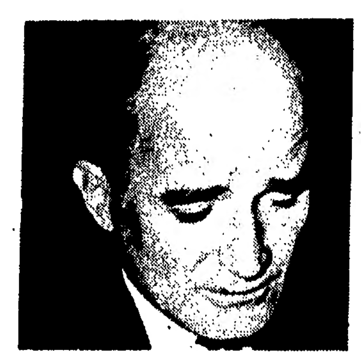
Le public sera admis vendredi, le 11, de 2 heures à 5 heures p.m. et dans la soirée APRES le Banquet offert à l'honorable Gérard Pelletier.

L'exposition sera également ouverte samedi, de midi à 4 heures p.m.

Tous sont cordialement invités et l'entrée est gratuite.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

A Edmonton en fin de semaine



Nous vous rappelons le passage à Edmonton, en fin de semaine prochaine, de l'honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat. M. Pelletier doit arriver à l'aéroport international de Nisku dans la soirée du 10; le lendemain, il rencontrera divers groupes tout au cours de la journée et prononcera un important discours dans la soirée lors d'un banquet organisé en son honneur par l'A.C.F.A. à l'hôtel Macdonald. Il séjournera encore quelques heures dans la Capitale provinciale le samedi matin avant de se rendre ensuite à Calgary et de là, à Regina.

Timbre commémoratif

WASHINGTON - Le Maître de Poste général des Etats-Unis, M. Winton Blount, a annoncé lundi dernier qu'un timbre spécial commémorant la mémoire de feu le Président Dwight D. "Ike" Eisenhower serait émis à la date de son anniversaire de naissance, le 14 octobre.



La Northern Natural Gas Co. de Omaha, Nebraska, vient de divulguer son intention de dépenser $1.4 billion pour l'exploitation de nappes de gaz et la construction d'un pipeline qui relierait les Territoires du Nord-Ouest à sa principale ligne de distribution dans le Minnesota.

Les bureaux régionaux: $65,000 par année

Les bureaux régionaux dont la création a été proposée par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, afin de l'informer de ce que pensent les gens des différentes parties du pays, coûteront plus de $65,000 par année.

C'est ce qu'a déclaré aux Communes, le député James E. Walker, L-York Centre, qui répondait à une question posée par M. Douglas Aikenbrack, PC-Frontenac - Lennox et Addington. M. Walker a dit que le traitement annuel de MM. Pierre Levasseur, conseiller régional de M. Trudeau et Philip Elder, son assistant, sera de $20,000 et $11,000 respectivement.

M. Walker, secrétaire parlementaire du premier ministre a fourni ensuite les détails suivants sur les salaires des autres fonctionnaires: David Thomson, pour l'Ouest, $15,000; Jean Prieur, Québec, $12,000 et Jean-Eudes Hache, porvinces maritimes, $9,500.

La révélation du salaire du fonctionnaire des Maritimes a été accueillie aux cris de "honte" et "discrimination".

Olson aux cultivateurs

Le gouvernement consulte mais décide

OTTAWA - Répondant en quelque sorte à des organismes agricoles qui, durant le Congrès de l'Agriculture canadienne, s'étaient plaints de n'avoir pas été consultés dans l'élaboration de politiques, le ministre de l'Agriculture a déclaré qu'il y a différence "entre consultation et droit à la décision".

Dans son allocution de clôture du congrès, M. H. A. Olson a souligné que l'unanimité ne s'était pas faite sur tous les sujets étudiés durant la semaine et que le gouvernement aura le devoir de prendre la décision favorable à la majorité.

"Consultation, a dit le ministre, ne veut pas nécessairement dire que votre opinion sera à la base de la décision finale. Il y a une différence entre consultation et droit à la décision finale. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités".

M. Olson a rappelé que le gouvernement, même après consultation, se réservait le droit de prendre une décision finale.

"Le Trésor du Canada, c'est votre affaire, a ajouté le ministre, mais en partie seulement".

Paternalisme

Reprenant les propos tenus mercredi par le premier ministre Trudeau, M. Olson a dit que le gouvernement ne veut pas toutefois adopter une attitude paternaliste qui pourrait devenir totalitaire.

Le ministre a dit que malgré certaines déceptions et certaines critiques, le congrès de quatre jours qui a réuni quelque 500 délégués avait remporté un grand succès. Le rapport sera d'une aide précieuse dans l'élaboration d'une politique agricole à long terme.

"Cette conférence, a-t-il dit, nous a permis de mieux connaître nos problèmes et de mieux comprendre la complexité de l'agriculture moderne."

L'Association des producteurs de porcs a reproché au ministre d'avoir modifié la politique touchant les primes aux porcs de qualité sans l'avoir consultée. M. Olson a répondu que tel n'était pas le cas.

Le Québec

Dans une déclaration à la séance plénière, le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Clément Vincent, a dit que l'avenir des centaines de milliers de personnes qui sont alliées financièrement et socialement à l'industrie laitière dépendra des politiques à établir dans ce domaine.

Il ne pouvait accepter les recommandations de la Commission de planification et du congrès qui préconisent ni plus ni moins la disparition, d'ici cinq ans, de la fabrication de lait industriel.

Le ministre a ajouté qu'une telle mesure verrait la disparition de villages entiers du Québec qui comptent à 99 pour cent sur le lait pour vivre.

Plus de 15 pour cent de la main-d'oeuvre active du Québec sont d'ailleurs engagés dans l'industrie laitière.

Habitat 67 --- $7,472,000 de plus que prévu

Habitat 67, une réalisation de l'Expo 67 qui a suscité de vifs éloges, a coûté $7,472,000 de plus que l'on avait prévu dans le contrat initial, et ceci, pour des raisons qui ne sont pas toujours précises.

C'est ce que déclare dans son rapport sur l'année fiscale terminée le 31 mars 1968, l'auditeur général Maxwell Henderson qui souligne également que deux pavillons thématiques ont coûté $7,056,000 de plus que le montant prévu dans les contrats. Le rapport a été soumis hier, aux Communes.

La comptabilité en ce qui touche les revenus de l'Expo 67 laissait tellement à désirer que les deux principaux auditeurs - M. Henderson et l'auditeur provincial du Québec - ont refusé d'attester de l'authenticité des $101,438,000 du montant global de $140,984,000 en revenus.

Le rapport de M. Henderson donne le premier aperçu d'ensemble de la façon dont les millions de dollars en fonds publics ont été dépensés pour l'Expo.

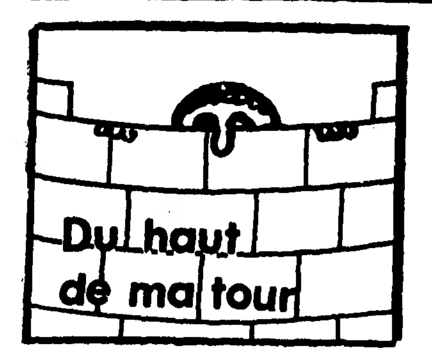
L'ancien ministre Jack Pickersgill, maintenant devenu président du Conseil du Transport du Canada, s'est tout à coup découvert des qualités de prophète en déclarant que "le Canadien le plus brillant de la prochaine génération viendrait de Terre-Neuve et du Québec" et que cet homme sauverait la Confédération.

Vive la Louisiane libre!

WASHINGTON - Au cours du déjeuner qui lui était offert au "National Press Club" de Washington, un journaliste a demandé à M. Pierre Trudeau, premier ministre canadien, s'il projetait d'inviter le général de Gaulle à se rendre en visite officielle au Canada.

"Il a été invité à venir aux Etats-Unis, a répondu M. Trudeau. Nous verrons bien ce qu'il fera lorsqu'il se rendra en Louisiane. Alors nous aviserons".

Ce fut la dernière question posée à M. Trudeau qui se devait, selon la tradition du National Press Club, d'être humoristique. La réponse du premier ministre faite dans cet esprit a adroitement respecté les coutumes du club.



Saint Patrick est resté si cher au coeur des Irlandais que protestants comme catholiques lui portent la même vénération. Ainsi, le "Livre des prières publiques" des anglicans irlandais contient un appel à Dieu qui, dans Sa providence, choisit "Son serviteur Patrick comme apôtre du peuple irlandais".

*****

Chaque mois, 2,000 bateaux font relâche dans le port de Singapour, qui dispute à celui de Londres la quatrième place dans le classement des grands ports du monde pour le tonnage enregistré. Cette petite république située sur une île de 27 milles de long sur 14 de large, au carrefour de l'océan Indien et de la mer de Chine, connaît présentement un essor remarquable.

*****

Le gaucho, le cow-boy de l'Amérique du Sud, était si fier de son cheval qu'il ne montait que les étalons. Les juments ne servaient que pour la reproduction, et quiconque les montait prouvait qu'il manquait d'argent ou de fierté. Malheureusement, ce seigneur de la pampa est aujourd'hui à peu près disparu.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées et remises à l'attention du Chef, Services financier et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta et portant sur l'enveloppe la mention "PEINTURAGE DE DIVERS EDIFICES GOUVERNEMENTAUX, INUVIK, T. N.-O." seront reçues jusqu'à 11:30 A.M. (H.N.R.) LE 23 AVRIL 1969.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministères des Travaux Publics du Canada;

10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta; 9943 - 109e rue, EDMONTON, Alberta; les bureaux du Ministère des Travaux Publics à INUVIK et YELLOWKNIFE, T. N.-O., et ils peuvent être examinés aux bureaux du Ministère à FORT SMITH et HAY RIVER, T. N.-O.

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Ian Cameron,
Chef des Services financier et administratifs.

ED-531

La ménagère canadienne n'a jamais été si bien servie

La ménagère canadienne n'a jamais été si bien servie, quant aux coûts de la nourriture et aux services dont elle bénéficie, conclut, dans un rapport préliminaire au ministre fédéral de l'Agriculture, un groupe d'étude composé de cinq membres.

Celles qui se plaignent des prix élevés des aliments oublient de reconnaître qu'une grande partie de l'augmentation des prix est causée par les services de mise en marché et les commodités exigées par le client, déclare ce rapport.

Au cours des 10 années de 1957 à 1968, le pourcentage de revenu personnel consacré à la nourriture a diminué de 23 à 19 pour cent. Le rapport ajoute que l'industrie agricole, "loin de contribuer à l'augmentation considérable du coût de la vie, au cours des 20 dernières années, a au contraire eu une forte influence modératrice".

La rapport, publié au début du congrès canadien de l'agriculture, résume les neuf documents préparés par le groupe pour être étudiés au congrès. Il souligne les problèmes auxquels l'agriculture doit faire face et félicite l'industrie agricole, mais évite délibérément de faire des recommandations de nature politique.

Un certain nombre de suggestions sont contenues dans les documents de position, mais les "directives concernant le programme et la politique" destinées à l'industrie agricole, pour les années à venir d'ici 1980, "seront le thème central de notre rapport final".

L'équipe, composée de cinq hommes, a été nommée en mai 1967, et a été chargée d'entreprendre une étude complète de l'agriculture canadienne et de recommander des politiques au ministre.

Net accroissement des investissements américains au Canada

WASHINGTON - Les investissements des sociétés américaines à l'étranger vont continuer cette année à s'accroître beaucoup plus rapidement dans les pays en voie de développement d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique que dans les pays industrialisés d'Europe occidentale et au Canada.

Ce mouvement, amorcé depuis déjà deux ans, à la suite des contrôles sur les investissements à l'étranger imposés par le gouvernement américain, est confirmé par une étude du département du commerce sur les perspectives d'investissements en 1969.

Selon cette étude, les dépenses des filiales étrangères de sociétés américaines augmenteront au total de 7 pour cent cette année pour atteindre 11,461 millions de dollars, alors qu'elles n'avaient augmenté que de 3 pour cent en 1968 (9,740 millions). La répartition géographique serait la suivante: Europe occidentale, 4,027 millions; Canada 2,295 millions, Amérique latine, 2,158 millions; reste du monde, 2,981 millions.

Si ces prévisions se confirment, les sociétés américaines dépenseront cette année 12 pour cent de plus que l'an dernier en Amérique latine et 14 pour cent de plus dans le reste du monde (Asie, Afrique et Océanie) alors que l'accroissement de leurs investissements ne sera que de 3 pour cent au Canada et 2 pour cent en Europe occidentale.

Il faut toutefois noter que les investissements en Europe et au Canada avaient considérablement baissé en 1968 à la suite des contrôles imposés par Washington et que les prévisions d'accroissement pour cette année reflètent l'espoir que le président Nixon va rapidement assouplir, comme il l'a promis, ces mesures de contrôle.

En gros, les investissements américains se portent maintenant plus intensément sur les industries minières et pétrolières que sur les industries manufacturières des pays développés.



Si vous n'avez jamais habité Toronto ou Montréal, cette scène peut vous paraître un peu fantaisiste! Mais elle est bien réelle... Il s'agit d'amateurs de hockey qui s'y prennent "un peu à l'avance" pour être parmi les premiers rendus aux guichets du Maple Leafs Gardens ou du Forum de Montréal pour obtenir leurs billets (pas plus de 2 par personne!) pour les joutes éliminatoires de la LNH.

Hellyer: sécurité automobile au plus tôt

OTTAWA - Le ministre des Transports, M. Paul Hellyer, a indiqué aux Communes, que toutes les dispositions devraient être prises pour protéger le public contre des erreurs de fabrication comme celles découvertes récemment par la General Motors.

La compagnie a rappelé ces jours-ci quelque 5,000,000 de véhicules qui pourraient être équipés d'un carburateur défectueux.

M. Hellyer a ajouté que le gouvernement envisageait de soumettre le plus tôt possible son projet de loi établissant des normes de sécurité pour les automobiles.

EDITORIAL

Un départ que nous regrettons

La semaine dernière, nous vous parlions de la prochaine assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. et vous suggérions quelques bonnes raisons (du moins nous le croyons) de vous y rendre. Permettez-nous cette semaine d'en ajouter une autre qui, nous l'espérons, saura vous convaincre et vous inciter à joindre les rangs le 12 avril prochain... si les premières ne vous en avaient pas décidés!

Il s'agit cette fois, par votre présence et votre participation aux délibérations, de venir rendre hommage à l'actuel président de l'association, M. Gérard Diamond, qui non seulement doit abandonner ce poste, mais doit également quitter l'Alberta. Nous savons fort bien - et sans l'avoir consulté au préalable - que rien ne ferait plus plaisir à M. Diamond que de voir à cette assemblée générale, la dernière qu'il présidera, une foule nombreuse, fourmillante, et un esprit animé de vives discussions, voire même de contestation!

Et cela, il faut le dire, s'inscrirait merveilleusement bien dans l'esprit ouvert, démocratique et de participation collective que l'ami Gérard aura tant fait pour inculquer à l'A.C.F.A. durant l'exercice de son mandat de président.

Il n'eût que quitté la présidence que nous l'aurions regretté; malheureusement, à cela doit s'ajouter son départ de l'Alberta pour aller vivre avec sa famille sous d'autres cieux. A n'en pas douter, cette absence indéfinie de notre groupe francophone et de son association constitue une lourde perte pour tout l'ensemble.

Gerry (nous nous permettons une dernière fois cette marque de familiarité qu'il savait si bien à la fois accepter et susciter) peut nous quitter avec le sentiment du devoir bien accompli. Nous n'allons pas entrer dans le détail de tout ce qu'il a pu faire, ce pourrait être long, nous contentant simplement de résumer en disant que l'A.C.F.A. gardera de son passage l'empreinte de son dynamisme, de son enthousiasme contagieux, de sa volonté de toujours bien faire, quoi qu'il en coûte, et de son grand désir de communiquer, de dialoguer. Gérard Diamond nous laisse en outre, et ce n'est certainement pas le moins important, le souvenir d'un très grand dévouement et celui d'un homme qui savait volontiers s'oublier pour les autres - un véritable "gars d'équipe".

Nous avons pu ne pas être d'accord avec lui, avec certaines de ses idées. Il le savait et en était fier... car plus une chose à accomplir lui paraissait ardue, plus elle présentait d'embûches, plus elle prenait de valeur à ses yeux et plus elle méritait qu'il s'y consacre! De toute façon, ces divergences d'opinion sont tout à fait normales et saines et ce qui importait toujours et par-dessus tout (et c'est parce qu'il croyait que ses propres idées étaient de nature à nous y mieux mener qu'il les défendait), c'était de voir progresser l'association, de la voir sans cesse mieux remplir son rôle. Les comparaisons sont odieuses et nous n'en voulons point faire; reste que, sous son égide, il y a certainement eu progression, peut-être même plus qu'à tout autre moment de la jeune histoire de l'A.C.F.A.

Nombreux sont ceux qui ont bénéficié du travail ardu de Gérard Diamond, de ses connaissances et de son enthousiasme à la tâche, sans jamais le savoir ou s'en rendre compte! Pour notre part, nous lui sommes profondément reconnaissant des conseils, de l'aide généreuse et désintéressée ainsi que de tout le support qu'il a accordés au journal et à ceux qui en ont charge, particulièrement aux heures cruciales qui ont marqué les changements de nom et de format, de même qu'à l'occasion de notre "blitz" de l'automne 1967.

Quand on se donne à sa mission comme M. Diamond l'a fait, cela ne va pas sans heurts, sans sacrifices personnels et familiaux. Il convient donc de reconnaître l'amabilité des siens, surtout de son épouse Lorraine, qui ont consenti à nous le "prêter" si gentiment...

Au nom de la population qui, nous en sommes certain, se joint unanimement à nous, au nom de l'A.C.F.A., de ses membres, de son Conseil général et de son Exécutif, au nom des responsables du journal et en notre nom personnel, il ne nous reste plus qu'à remercier très, très sincèrement Monsieur et Madame Diamond. Ils peuvent être assurés que leur travail, leur abnégation et leur désir de toujours faire plus et mieux demeureront pour chacun - et pour longtemps - une authentique source d'inspiration.

Puissions-nous formuler le voeu de les revoir souvent et même, de les retrouver en permanence chez nous, avec nous, dans l'Alberta ensoleillée.

Jean-Maurice OLIVIER

VIENNENT DE PARAITRE --

Lettre aux nationalistes québécois

par Jean PELLERIN

La Lettre aux nationalistes québécois, que Jean Pellerin vient de publier aux Editions du Jour dans la collection Les Cahiers de Cité Libre, fait un examen des principales thèses nationalistes qui ont vu le jour au Québec depuis le début de la révolution tranquille vers 1960.

Citant les principales personnalités politiques ou universitaires de l'heure, l'auteur examine et discute, tour à tour, les thèses, pour ou contre, les deux nations, le séparatisme, l'unilinguisme, le bilinguisme, la confédération, etc.

Cette Lettre aux nationalistes québécois est un document que voudront conserver et consulter tous ceux qui s'intéressent aux questions politiques et nationales. En sa qualité de journaliste, de commentateur à la télévision et d'ancien directeur de Cité Libre, Jean Pellerin est l'auteur de plusieurs ouvrages dans les domaines les plus divers. Aux Editions du Jour, il a publié deux essais: Le Calepin du diable et Faillite de l'Occident, ainsi qu'un récit historique: d'Iberville. Chez un éditeur européen, il a publié un ouvrage sur le Canada qui a été fort remarqué, particulièrement en France.

*****

Soleil de Bivouac

par Pierre CHATILLON

Dans Les Cris, Pierre Châtillon avait écrit: "Et l'on n'entendra plus jamais la frénésie de ma fête sauvage". Dans Soleil de Bivouac, effectivement, cette frénésie d'affirmation de la sensualité de la nature fait place à un lamento douloureux, à un cri muet de rage, à la lutte corps-à-corps de l'homme contre cette fin du monde quotidienne à laquelle il ne peut opposer que sa ferveur.

Il n'est pas facile en effet de ramener l'homme à cette paix végétale d'avant l'esprit. Et le soleil lui-même, que le poète aurait voulu rétablir à ce poste de dieu dont il n'aurait jamais dû déchoir dans l'esprit désincarnant des humains, le soleil que le poète aurait voulu symbole d'éternité dans la joie circule et glisse chaque soir, peut-être à jamais, au-delà de l'horizon.

Soleil de Bivouac, c'est un poème éminemment québécois par l'âpreté du paysage de glace qu'il évoque et par les qualités de patience, de puissance, de férocité même qu'il exalte, qualités que la mort exige de ses ennemis, c'est-à-dire de ceux qui persistent à affirmer la vie. C'est le poème de la blancheur étale, à la fois terrifiante et envoûtante comme l'immobile pureté de la mort.

Soleil de Bivouac, c'est, dans la nuit, sur la toundra, cette petite flamme d'un petit soleil presque blanc qui n'a que sa fragile verticalité à opposer aux coupoirs du froid. C'est le combat dérisoire de la vie croisant le fer avec la mort. Après la violence des Cris, Soleil de Bivouac se présente comme un désir de préserver le rêve, l'amour et surtout la tendresse, la tendresse détruite d'avance mais qui refuse obstinément de périr.

*****

La Réforme Naturiste

par le Dr Jean-Marc Brunet, N.D.

Le Docteur Jean-Marc Brunet est l'un des plus ardents théoriciens de la pensée naturiste au Québec. Bien connu des Québécois à cause de ses nombreuses émissions à la radio et à la télévision sur les sujets les plus divers touchant à l'édification des sociétés humaines, il en est venu à la conclusion que l'être humain est actuellement sur la pente d'une dégénérescence biologique qui le conduit à sa perte.

Dans ce livre-choc, il démontre comment la société industrielle et technologique en est venue à provoquer cette dégénérescence. Recourant aux conclusions tirées par un grand nombre de savants de même qu'à des études sociologiques sérieuses, il démasque la pseudo argumentation scientifique de la médecine moderne concernant la durée de la vie humaine, les bienfaits des médicaments chimiques et la chimification de l'alimentation de l'homme.

Cet ouvrage vigoureux propose une nouvelle philosophie sociale visant à créer une société naturiste où l'accent serait mis sur la qualité biologique totale de l'homme.

Tous les dogmes officiels de la médecine moderne de même que deux de la démocratie libérale sont passés au crible.

Des réformes profondes de la société, qui pourraient être appliquées immédiatement, sont proposées aux dirigeants dans un style qui tient à la fois du pamphlétaire et de l'intellectuel audacieux.

Ces trois livres récemment publiés par les Editions du Jour sont en vente au prix de $2.00 l'unité. Distributeur exclusif: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal.

Augmentation de 4 p.c.

OTTAWA - Le salaire moyen des fermiers s'est accru de seulement 4 p. 100 au cours de l'année qui a pris fin le 15 janvier, annonce le Bureau fédéral de la statistique.

Le salaire horaire était de $1.22 comparativement à $1.17 en janvier 1968 et à $1.09 en janvier 1967.

Le bureau fait remarquer que cette statistique est bien plus un indicateur des tendances qu'un guide pour les salaires, à cause de la très grande variété des emplois couverts par l'enquête.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Trop est trop...!

LE magazine "Sept-Jours" ne loge pas, que je sache, à l'enseigne des Bérets Blancs. On peut donc le prendre au sérieux quand il dénonce, comme il l'a fait récemment, l'envahissement de nos écrans de cinéma par un sensualisme bebête, exploité jusqu'à la nausée. Trop est vraiment trop nous avons atteint le point de saturation.

On montait un beau scandale, il y a quelques mois à propos des Ballets africains que je n'ai pas vus mais dont je doute fort qu'ils fussent pornographiques. Mais on laisse opérer en toute liberté ceux qui capitalisent les curiosités salaces pour faire de gros sous. Les criminels ne sont pas tous derrière les barreaux. Car il est criminel d'esquinter la dignité humaine. On affirme, sur tous les tons, que les jeunes manquent de maturité sentimentale et qu'ils sont incapables, souvent, d'assumer l'amour, mais on n'en continue pas moins allègrement à proposer à ces "adultes de dix-huit ans", (quelle farce!) les tristes menus de l'érotisme coupé du spirituel.

Je suis, sans doute naïf, mais j'attends toujours que vienne une réaction massive du côté d'abord des jeunes filles, puisqu'elles devraient être les premières intéressées à mettre un peu de bonne santé dans la tête et dans le coeur des garçons, qui deviendront éventuellement leurs compagnons de vie. Je suis, sans doute naïf, mais je demeure convaincu que la plus grande menace qui pèse sur notre civilisation occidentale c'est la concertation, élégante et agressive tout ensemble, pour réduire la femme aux seules dimensions de son corps. Cela peut paraître paradoxal mais il est évident que dans un tel contexte les chances d'amour et de bonheur foutent le camp. Cela peut aussi paraître paradoxal: la femme n'a peut-être jamais été aussi désirée qu'aujourd'hui mais elle n'a peut-être jamais été si peu aimée.

Il s'appelle Michel Lévesque. Il a 17 ans. Il habite Miami, aux U.S.A., où il fréquente un High School. Il a eu l'idée, récemment, d'organiser, avec quelques copains, une contestation spectaculaire de l'obscénité sous toutes ses formes. L'idée a fait boule de neige. Elle s'est matérialisée en un ralliement monstre (quelque 35,000 jeunes) dans l'enceinte de l'Orange Bowl de Miami. Quand les jeunes veulent y mettre le paquet, ils réalisent de petits miracles.

Le gros et explosif Jackie Gleason était venu spécialement pour cautionner cette initiative des jeunes. Il se disait assuré qu'elle aurait des répercussions positives à travers tout le pays: "They've started something, here".

Le rabbin Irving Lehman, un autre qui avait appuyé le mouvement des jeunes, disait: "Nous savons tous combien le mal est contagieux mais la plupart des gens oublient que le bien, aussi, peut devenir contagieux. Jackie Gleason a raison: ce mouvement continuera".

La chanteuse Anita Bryant apparut, à son tour, sur le podium au centre de l'Orange Bowl: "A titre de maman de quatre enfants je vous suis profondément reconnaissante, vous les jeunes, et je salue avec enthousiasme la naissance de votre mouvement".

Je comprends volontiers certaines contestations des jeunes, angoissés par l'insécurité d'un monde qui cherche ses assises. Savent-ils assez que leur plus grande insécurité se situe au niveau de la joie: une civilisation qui caricature l'amour humain en le réduisant aux seules dimensions de l'érotisme empêche la bonne réputation des coeurs. Un monde sans amour est un monde irrespirable.

La Presse, 29-3-69.

Inquiétude du Pape

CITE DU VATICAN - Le pape Paul VI a exprimé son inquiétude au sujet des prêtres catholiques qui quittent le "service exclusif" de leur Eglise. C'était la première allusion que faisait le pape au cas du prélat du Vatican qui a décidé de se marier à 50 ans.

Portant la parole devant le Conseil des Laïcs, dirigé par le cardinal Maurice Roy de Québec, le pape a déclaré que les bouleversements du monde actuel enveloppaient d'une atmosphère de frivolité ceux qui vivent "au sein même de l'Eglise". La situation mondiale actuelle force tous les membres de l'Eglise à se demander s'ils sont "de bons messagers du Christ", a ajouté le souverain pontife.

Le cas de Mgr Musante

Le Vatican a refusé de commenter officiellement le cas de Monsignor Giovanni Musante, qui a abandonné la prêtrise pour épouser une veuve de 38 ans.

Dès que le cas a été connu, les journaux de Rome ont publiée quotidiennement des articles sur le prélat et sa future épouse.

Le Vatican serait très affligé de la publicité faite autour du cas. Le pape a remis à son prélat un permis de sécularisation et de mariage, espérant que l'affaire passerait inaperçue.

Dans son allocution, le pape a demandé aux dirigeants du Conseil des Laïcs de collaborer étroitement avec la hiérarchie ecclésiastique.

La faiblesse humaine

"Dans la crise qui ébranle le monde, a affirmé le pape, dans les changements qui minent les institutions les mieux établies, il y a une sorte de frivolité qui s'attaque aux âmes les plus enracinées dans l'Eglise et même à ceux qui se sont voués généreusement au service exclusif de l'Eglise..."

Par suite de l'écho que la presse italienne a donné au cas du prélat, certaines églises de Rome ont commandé des prières spéciales pour demander à Dieu d'empêcher la presse de capitaliser une "la faiblesse humaine".

14 au 18 avril

Assemblée plénière de l'Episcopat

Les évêques du Canada se réuniront, du 14 au 18 avril prochains, pour leur Assemblée semi-annuelle.

Depuis le Concile, les évêques de chaque pays, groupés en association, forment ce qu'on appelle en langage ecclésiastique une conférence épiscopale nationale. Chez nous, la Conférence Catholique Canadienne groupe les évêques de tout le pays, au nombre d'une centaine.

Durant ces cinq journées de travail intense, les évêques canadiens participeront à des ateliers de travail, à des réunions provinciales ou régionales (plusieurs provinces), à des réunions de commissions qui se tiendront pour les secteurs anglais et français de la Conférence. Les plénières (quatre demi-journées) réunissent tous les évêques et se déroulent en français et en anglais sans traduction. Les évêques canadiens doivent au moins comprendre les deux langues officielles du pays.

A la prochaine réunion, cinq ateliers de travail offriront aux évêques la possibilité d'échanger sur les sujets suivants: le conseil presbytéral - la situation liturgique au pays - le sacerdoce - l'Amérique latine et la formation des futurs prêtres.

On sait qu'il y a 2,078 missionnaires canadiens en Amérique latine. Sept d'entre eux sont évêques. Prêtres de 35 diocèses canadiens; prêtres, religieux et religieuses de cent communautés religieuses du Canada; ces missionnaires travaillent dans 33 pays de l'Amérique latine et dans les Antilles. L'atelier de travail sera sous la présidence de Mgr A. Sanschagrin.

L'atelier de travail qui portera sur le sacerdoce ne sera qu'une suite aux multiples travaux et études entrepris au cours de la dernière année sur le rôle du prêtre dans la société d'aujourd'hui. Une enquête, dirigée par l'Institut de Sociologie religieuse de l'Université Laval auprès de tous les prêtres du Canada français, des études spéciales sur la théologie du sacerdoce et sur l'insertion du prêtre dans la société constitueront les bases de la discussion. Une autre enquête auprès des directeurs d'offices diocésains du clergé, laquelle a suscité plusieurs réunions régionales et dont ressortent des suggestions concrètes faites par ces derniers aux évêques, aidera à établir une politique d'action. Ces travaux sont animés par Mgr Marius Paré, Président de la Commission épiscopale "Clergé et Séminaires" et l'abbé Yvan Desrochers, Directeur de l'Office du Clergé rattaché à la CCC.

Parmi les item qui sont inscrits à l'ordre du jour pour l'Assemblée plénière, on peut déjà noter: la simplification des procédures du mariage, le Conseil canadien de Pastorale, le rôle du prêtre d'aujourd'hui, les suites à l'Encyclique sur le contrôle des naissances, les Grands Séminaires, le Secrétariat canadien pour les non-croyants, le Synode des évêques (à Rome, octobre 1969), les Collectes nationales.

Nixon veut des relations complètes avec ambassade auprès du Vatican

par Arch MacKENZIE

WASHINGTON - Le président Richard Nixon a indiqué son intention d'établir avec le Vatican des relations complètes avec ambassade, ce à quoi la réaction a été jusqu'à maintenant assez modérée aux Etats-Unis, contrairement à celle déclenchée en 1951 par diverses associations protestantes, qui réussirent à faire changer les intentions du président Harry Truman de nommer le général Mark Clark au poste de premier ambassadeur américain au Vatican.

Les successeurs de Truman, y compris le catholique John Kennedy, n'ont pas cherché à remettre la question sur le tapis. Pourtant, le fait que Kennedy ait été élu en 1960 plutôt que Nixon, un Quaker, a indiqué un changement dans l'influence de la religion sur la politique américaine.

Nixon a visité le pape Paul VI lors de sa récente tournée européenne et, le 5 mars, on lui a demandé s'il y avait une possibilité que les Etats-Unis envoient au Vatican un représentant permanent.

Il a répondu: "Cette possibilité a été prise en considération par le département d'Etat et par moi-même, car nous croyons que nous devrions avoir les consultations et les discussions les plus étroites avec le Vatican".

Le président a qualifié son entretien avec Paul VI d' "extrêmement utile... très important".

L'opposition aux propos de Nixon semble jusqu'à maintenant moins forte que celle soulevée par le projet du premier ministre Trudeau d'établir des liens diplomatiques avec l'Eglise de Rome.

Un baromètre?

Certains considèrent l'élection du leader néo-démocrate T.C. Douglas dans l'île de Vancouver, le 10 février, par une marge de 6,000 voix, comme un baromètre de la réaction de l'Ouest canadien.

A Washington, on laisse entendre que l'action à une échelle plus internationale des papes Jean XXIII et Paul VI a calmé l'opposition des Américains aux relations diplomatiques.

Pour le moment, l'ambassade américaine à Rome se garde en contact avec le Vatican.

Si Nixon voulait une reconnaissance complète de l'Etat romain, il demanderait au Sénat d'y nommer un ambassadeur. L'opposition traditionnelle à cette mesure s'est toujours réclamée de l'exigence de la constitution américaine sur la séparation entre l'Eglise et l'Etat.

Certains commentateurs américains voient dans les mots de Nixon un aspect politique: le président républicain voudrait ainsi se ménager la sympathie des catholiques américains en vue de la campagne électorale de 1972, alors qu'il pourrait devoir faire la lutte au sénateur Edward Kennedy, frère du président assassiné.

John Kennedy avait obtenu 78 pour cent du vote catholique.

Apollo-10 à 10 milles de la Lune

WASHINGTON - Dans une communication à la presse, l'agence spatiale a précisé que le vol Apollo-10 portera l'équipage en trois jours au voisinage de la Lune.

"A l'exception du débarquement effectif du module lunaire sur le sol de l'astre, les plans de ce voyage sont les mêmes que pour un alunissage, a ajouté la NASA.

"A deux reprises, la capsule biplace (LEM) s'approchera à environ dix milles de l'un des sites choisis par les Etats-Unis pour le couronnement de leur programme Hommes sur la Lune. Puis le LEM rejoindra Young à bord de la capsule principale en effectuant une manoeuvre semblable à celle d'Apollo-9".

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

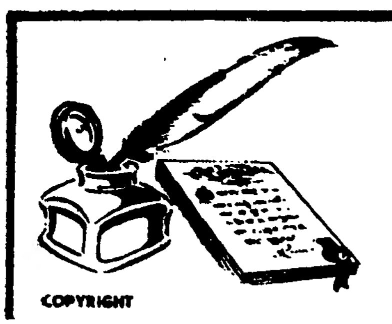
SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Une femme... fossoyeur!

BELLEVILLE, Ont. - Une veuve domiciliée en Ontario, prétend être la seule femme au Canada qui exerce le métier de fossoyeur.

Mme Eyleen Smith, 54 ans, creuse et retourne la terre depuis une vingtaine d'années, dans les cimetières de Wellington et Bloomfield, se situant à 15 milles au sud de Belleville. Bloomfield s'occupera bientôt de l'un des cimetières de la région. Mais si Mme Smith ne garde pas son emploi, elle n'aura pas de mal à se trouver du travail. On lui a donné le surnom de "Mrs. Fix-It" parce qu'elle est une experte bricoleuse.

Voyageant à bicyclette, parfois sur une distance de 20 milles par jour, elle accepte d'effectuer différents travaux.



C'EST LA LOI!

PAR THEMIS

Si vous êtes appelé comme témoin

Nombreux sont ceux qui appréhendent avec peur de devoir paraître en cour comme témoin et qui "s'en font" avec cela. C'est tout à fait compréhensible, mais certainement pas nécessaire!

Toute évidence orale présentée en cour revêt la forme de questions et réponses. Le témoin sera d'abord interrogé par l'avocat qui l'a convoqué; ce dernier lui posera des questions auxquelles il est tenu de répondre. C'est l'examen. L'avocat ne peut lui poser de questions qui suggèrent en même temps une réponse, dans le genre de "Vous portiez un paletot vert, le jour de l'accident, n'est-ce pas?" Pareille question devrait être rephrasée: "Quelle était la couleur du paletot que vous portiez le jour de l'accident?" Le témoin doit adresser ses réponses au juge et parler clairement et assez fort pour que le juge l'entende avec facilité, de même que tout le personnel de la cour, avocats, greffiers, etc.

Les réponses du témoin ne doivent pas nécessairement être phrasées en langage technique ou selon la terminologie légale; tout ce qui importe, c'est qu'elles soient claires et précises. Si le témoin n'a pas bien entendu ou compris la question qu'on lui a posée, il se doit de le dire; et, toujours, pas de réponses vagues et indéfinies. Si, d'autre part, il ne se souvient pas de tel ou telle autre chose, il doit le dire.

Après le premier examen, vient le contre-examen dirigé par l'avocat de l'autre partie. Dans ce cas, n'importe quel genre et n'importe quel nombre de questions sont permis; de fait, le témoin doit s'attendre à ce qu'on cherche à créer une certaine confusion chez lui et même à le faire se contredire lui-même. Mais il n'y a rien à craindre... en autant que le témoin dit toujours la vérité et demeure impartial, qu'il n'exagère ou ne diminue l'authenticité de ce qu'il dit, ne cherche ni à plaire ni à décevoir personne. Cependant, le témoin ne devrait pas permettre qu'on lui fasse dire ce qu'il ne veut pas, en réalité, dire, qu'on ne lui "mette pas les mots dans la bouche"; il ne doit pas non plus coopérer en ce sens en ne répondant que oui ou non quand cela est inapproprié. En pareils cas, il devrait simplement dire: "Je ne peux répondre à cette question par un oui ou un non car ce qui est arrivé est..." et alors donner son explication des faits.

Il se peut que le premier avocat réexamine le témoin après le contre interrogatoire afin de dissiper toute ambiguïté ou toute variante dans les témoignages donnés auparavant. Ceci, évidemment, pour que tout soit bien clair et net.

Que doit-on porter en pareilles circonstances? Des vêtements sobres, voilà tout! Les hommes porteront le veston avec chemise et cravate; quant aux dames, elles devraient porter un chapeau et des gants. Ceci n'a toutefois rien à voir avec la loi! Il s'agit tout simplement de respect envers la cour et la magistrature. Tout témoin, qu'il soit bien ou mal habillé, intéressant ou embêtant, sera toujours bien traité et avec courtoisie par le juge qui préside la cause, toujours... en autant qu'il dira la vérité et seulement la vérité!

Sécurité Familiale
Bonne Fête

VENDREDI, 11 avril
M. Benoit Aubin, Guy
M. Emile Lefebvre, St-Paul

SAMEDI, 12 avril
M. Léopold Beaudoin, McLennan
M. Fernand Bilodeau, Vimy
M. Hector Dansereau, Beaumont
M. Albréda Fortier, Vimy

DIMANCHE, 13 avril
M. Marcel Demers, Edmonton
M. Herman Laforce, Bonnyville
M. Raymond Lord, Fort McMurray
M. Gérard Mackell, Girouxville
M. George Sénécal, St-Paul

LUNDI, 14 avril
M. François Brisson, Hinton
M. Roger Cauchon, Peace River

MARDI, 15 avril
M. Roland Jodoin, Edmonton
M. Josaphat Labrecque, Spirit River
M. Roger Malo, Lafond
M. Dewey Plamondon, Plamondon
Sr Rita Kemp, f.j., Morinville
Mme Stella Tremblay, Edmonton

MERCREDI, 16 avril
M. l'abbé Rolland Bissonnette, St-Paul
M. Alcide Jean, St-Paul
Sr Laura Vaugeois, f.j., Plamondon
M. Armand Théroux, Lafond

JEUDI, 17 avril
Mme Ruth Hurtubise, St-Paul
M. Normand Rainville, Falher



Il est de plus en plus question que James Earl Ray, condamné à une peine de 99 ans pour le meurtre du pasteur Martin Luther King jr en appelle de cette sentence auprès de la Cour Suprême des Etats-Unis. Le nouvel avocat de Ray a déclaré que son client était innocent et "avait été forcé de se déclarer coupable" le 10 mars à Memphis.

"Pas de deux"

Le dernier film de Norman McLaren, "Pas de deux", vient de gagner le prix du meilleur film d'animation au palmarès de la "British Film Academy", en Angleterre.

Ce film fascinant, dernière étape de la recherche de McLaren dans les possibilités infinies du cinéma, a déjà été montré au Festival de Cannes, il a remporté le prix spécial du Jury aux Festivals de Toronto et de Chicago, il a été invité au Festival International d'Acapulco et il a gagné le prix du meilleur court métrage au Festival de Phnom Pehn.

Enfin, il a été inscrit récemment à Hollywood pour l'obtention d'un "Oscar", dans la section "meilleur court métrage commercial pour les salles".

"Pas de deux", un court métrage de 14 minutes, combine le tournage sur le vif avec un travail hautement technique sur pellicule et en laboratoire. Un couple de danseurs, Marguerite Mercier et Vincent Warren des Grands Ballets Canadiens, évoluent sur un pas de deux.

McLaren s'empare de l'harmonie de leurs mouvements et la fait sienne en multipliant l'image. Il en résulte un jeu infini avec la grâce, chef-d'oeuvre de beauté et d'invention.

Une compagnie qui fait des bonnes affaires en faisant la livraison de "rebuts"

EDMONTON - M. Harry Botsford versera probablement cette année plus de $25,000 en salaires à des employés qui ne disposent que de "rebuts".

M. Botsford est président de la Botsford Advertising Distributor Service Ltd., une compagnie qui dispose d'une portion toujours croissante de courrier, de deuxième, troisième et quatrième classes expédié en Alberta, soit le courrier que les bureaux de postes qualifient de "rebuts".

La Botsford Advertising, qui existe depuis 10 ans déjà, a confiance dans l'avenir de son service qui constitue un supplément au service de livraison du gouvernement, confiance qui s'est exprimée récemment par un investissement de $30,000 pour de l'équipement nouveau.

M. Botsford a été le surintendant d'un bureau de poste à Edmonton jusqu'en 1964, emploi qu'il a abandonné pour se consacrer entièrement à son commerce florissant.

Un gros coup de main

Au dire du gérant P. Sandburst, sa compagnie "travaille de concert avec le bureau de poste... soulageant les postiers du fardeau du courrier-rebut". Les postiers peuvent donc consacrer plus de temps à la livraison du courrier de première classe, que les services privés n'ont pas le droit de toucher en vertu des règlements postaux du gouvernement.

L'automne dernier, la société Botsford Advertising a déménagé dans un nouvel immeuble de 37,500 pieds carrés. C'est le centre nerveux de ses opérations d'où elle déploie ses 22 camions, plus de 65 employés permanents, 135 camionneurs et surintendants à temps partiel, et plus de 1,200 jeunes livreurs.

M. Sandburst a révélé que la campagnie dispose quotidiennement de plus d'un million d'articles de courrier.

Les Mots croisés du *franco-albertain*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2						■						
3			■					■				
4				■	■		■		■			■
5						■						
6										■		
7			■				■				■	
8												
9		■				■			■			■
10					■			■				
11				■								
12										■		

HORIZONTAL.
1 - Acte, parole de loufoque, pl.
2 - Action d'un oiseau qui prend son vol * Formation discontinue de végétaux xérophiles
3 - Pron. pers. * Ville d'Allemagne orientale * Une des cinq parties du monde
4 - Colère * Pron. ind.
5 - Lieu de végétation dans un désert * Prophète juif
6 - Personne hypocrite qui cache ses défauts sous une apparence de sagesse, pl. * Etain
7 - Négation * Venue au monde * Adj. poss.
8 - Assemblage complet de choses qui vont ensemble, pl.
9 - Recueil de bons mots * Pron. pers. * Voyelles jumelles
10 - Du verbe râper * Interj. signifiant: tout va bien * Usage excessif, usage mauvais
11 - Tête d'une tige de blé * Partisan du tsarisme
12 - Fait dommageable, pl. * Conj.
10 - Du verbe râper * Interj. signifa
10 - Du verbe râper * Interj. signifiant: tout va bien * Usage excessif, usage mauvais
11 - Tête d'une tige de blé * Partisan du tsarisme
12 - Fait dommageable, pl. * Conj.

VERTICAL.
1 - Qui a un caractère de lésion, pl.
2 - Lieu planté d'osiers, pl. * Petite pomme rouge
3 - Usages * Point cardinal * Arbre résineux
4 - Fidélité à remplir ses engagements * Substance chimique à odeur de violette très prononcée
5 - Unité monétaire bulgare * Dégagera de la sueur * Très saint
6 - Négation * Adj. dém. * Camp, armée
7 - Cigle des Etats-Unis d'Amérique * Interj. de surprise * Riv. de Bulgarie
8 - Conj. * Grande paresse, inertie * Ile de l'Atlantique
9 - Roue à gorge * Orateur grec du IVième s. av. J.C. * Planche de bois
10 - Bourg de l'anc. Phrygie * Qui pratique le snobisme, pl.
1 - Excroissance dure et pointue, pl. * Exprime la totalité
12 - Voir, en anglais * Riv. des Alpes autrichiennes * Terme au tennis

solution à la page 11



Quand il faut se lever la nuit

Quand une personne doit se lever la nuit pour uriner cela peut provenir d'une de deux causes, nous dit l'Association Médicale Canadienne.

Si la quantité des urines passées dépasse la normale durant la nuit, et aussi durant le jour, le médecin recherchera une maladie comme le diabète ou la maladie chronique des reins. Mais le plus souvent la personne qui se lève la nuit a simplement besoin d'uriner plus souvent et la quantité totale de ses urines ne dépasse pas la normale.

Chez les hommes qui avancent en âge cela est généralement dû à de l'hypertrophie, ou grossissement, de la prostate glande située autour du col de la vessie et du haut de l'urètre. Normalement, cette glande, qui n'existe que chez l'homme, grossit à mesure que le sujet avance en âge et parfois atteint un tel volume qu'elle nuit au pouvoir de la vessie de retenir une grande quantité d'urine. Elle peut aussi nuire au fonctionnement de la valve à l'extrémité inférieure de la vessie, de sorte que le patient éprouve de la difficulté à amorcer ou à arrêter le jet urinaire. Les hommes qui ont de tels symptômes devraient consulter leur médecin.

L'A.M.C. dit qu'une opération est parfois nécessaire pour enlever une partie de la prostate afin d'éliminer l'obstruction à l'écoulement de l'urine hors de la vessie.

ST-JOACHIM

Mme Irène Simpson de Orange, Mass., était récemment en visite chez ses soeurs Mme Josaphat Baril (Antoinette) et Mme Arthur J. St-Pierre (Edna), toutes deux d'Edmonton. Pour Mme St-Pierre tout particulièrement, ce fut une grande joie de revoir sa soeur qu'elle n'avait pas vue depuis 41 ans.

Un souper de famille fut servi chez Mme Gérard Ethier, nièce de Mme Simpson et tous les convives y passèrent une très agréable soirée. La visiteuse repartit chez elle mardi dernier 1er avril, encore tout épatée de la beauté d'Edmonton et rapportant avec elle d'innombrables et impérissables souvenirs.

*****

Etaient également de passage à Edmonton récemment, M. Joseph Doré de Québec ainsi que la famille Thomas de la Saskatchewan.

*****

Les offices de la Semaine Sainte ont été suivis avec ferveur par de très belles assistances. Nos remerciements à la chorale qui fit du rude travail pour nous servir des pièces toutes nouvelles.

Au cours de la Vigile Pascale, il y eut baptême d'un nouveau-né, fils de M. et Mme Parenteau.

VIMY

Les nôtres ont participé en grand nombre au sacre de Mgr Edouard Gagnon le 25 mars dernier. D'autre part, le 22, 42 élèves prenaient part au Rallye-Chorale organisé à Edmonton. Sous la direction de Soeur J. Rousseau, ils y interprétèrent de nombreux chants appris depuis septembre dernier, en compagnie de leurs amis des chorales du Collège, de l'Académie, de Beaumont et de Legal. Merci aux parents de Vimy qui ont encouragé les efforts de leurs enfants.

*****

Mme Albéric Landry est maintenant hospitalisée à Edmonton et Mme Paul-Emile Huot a dû demeurer quelques jours à l'hôpital Immaculata de Westlock.

*****

Notre soirée sociale a remporté un bon succès et nous en remercions tous nos voisins et amis qui sont venus se joindre à nous pour cette soirée qui nous aidera à élaborer de nouveaux projets dans notre Salle communautaire.

*****

Une réception de prochain mariage a eu lieu le 30 mars dernier à la résidence de Mme Philippe Shank en l'honneur de Mlle Beverly Ernewein qui doit épouser M. Daniel Shank très prochainement. Un grand nombre de personnes y participaient et plusieurs jolis cadeaux furent remis à la future mariée. L'après-midi se termina par un délicieux goûter préparé par Mme Ernewein et servi par les amies de Beverly.

*****

Récents visiteurs de passage à Vimy: Mlle Madeleine Landry du Lac LaBiche, Soeur St. Allin de l'Ontario, M. et Mme Emilien Fortier, M. et Mme Lucien Fagnan et leur famille d'Edmonton, M. et Mme Raymond Gagné de Westlock.

McLENNAN

Nous revoici avec un brin de nouvelles sur les péripéties de notre coin albertain... et un bonjour amical à Mme O. Lussier, revenue tout récemment au sein de sa famille après un séjour de quelques semaines à Hull, Qué., près de sa mère souffrante.

*****

M. et Mme Papineau, propriétaires de l'hôtel local, étaient heureux d'accueillir leurs fille et gendre, M. et Mme H. Moquin ainsi que Mme M. J. Rodis, soeur de Mme Papineau, venus d'Edmonton offrir le réconfort de leur présence à une bonne amie de la famille récemment éprouvée, Mme C. Tanguay.

*****

Le 31 mars dernier, M. R. Chase, gérant de la banque Toronto-Dominion et sa dame, institutrice à l'Ecole séparée, s'acheminaient vers Vancouver pour un court repos à l'occasion des vacances de Pâques.

*****

Les RR. SS. Larose et Chalifoux se rendaient le 3 avril au Centre Providence d'Edmonton où, avec nombre de compagnes de différentes localités de la province, elles purent puiser dans les richesses spirituelles offertes par une pieuse retraite annuelle. Elles seront de retour parmi nous à compter du 13 avril.

*****

Félicitations à Mme M. Limoges, maîtresse de musique très compétente et très appréciée de McLennan pour les succès qu'ont obtenus ses élèves lors des examens du Western Board of Music, tenus en février dernier.

*****

Le 29 mars dernier se tint à la Salle des Elks une réunion spéciale au cours de laquelle la confrérie locale honora trois de ses membres, MM. H. Charbonneau, A. Mungall et O. St-Louis, pour leurs 25 années et plus de loyauté envers cette organisation. La soirée, dirigée par M. Len Pelland sr et ses officiers débuta par l'initiation de trois nouveaux membres, tous de McLennan. L'on poursuivit ensuite avec la présentation de médaillons commémoratifs aux trois jubilaires. A M. Charbonneau qui, malgré ses 84 ans, demeure ferme sous l'étendard "A l'Oeuvre et A l'Epreuve" du travaillant, l'on présenta une carte de Membre à vie, tandis que MM. Mungall et St-Louis ont été reçus comme Membres Honoraires. Ce fut ensuite le moment touchant de la fraternelle poignée de mains entre les trois jeunes initiés et les trois vétérans... une ère qui commence et une autre qui se termine. N'est-ce pas cela, la vie?

*****

Le 30 mars, sous le patronage du C.W.L., tous les citoyens de McLennan étaient convoqués à une Journée de Prières. La cathédrale St-Jean-Baptiste accueillait une foule de gens, tous unis dans un sentiment et une atmosphère de profonde piété. Pendant ces quelques heures, chacun se fit le compagnon du Christ durant son heure sombre, son heure de souffrance pour l'injustice et son heure de délaissement. Merci aux membres du C.W.L. pour l'organisation de cette rencontre. Il fait bon se sentir le nébuleux s'évaporer devant la réalité des valeurs chrétiennes...

Décès de Mme E. Lapointe de St-Paul

Le 20 mars dernier décédait à Saint-Paul Mme Emma Lapointe; elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre filles: Mme Désaulniers (Léonille) de St-Paul, Sr Simone Lapointe, s.g.m., de l'Hôpital Général d'Edmonton, Sr Germaine Lapointe, s.g.m., de Toronto et Mlle Yvonne Lapointe d'Edmonton. La défunte laisse également un fils, Armand de Lafond, treize petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en la cathédrale de St-Paul; le service fut chanté par M. l'abbé Morin, curé de la paroisse et deux petits-fils agissaient comme servants, Raymond et Guy Lapointe.

Les porteurs étaient également tous des petits-fils de la défunte: Roland, Fernand, Edmond et Paul Lafrenière, Eugène Désaulniers et Maurice Lapointe.

Les membres de la famille de Mme Lapointe désirent remercier tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à la suite de ce décès.

• TRIBUNE LIBRE •

A propos de la catéchèse...

M. le Rédacteur,

Permettez-moi de répondre à celle qui signait "Très déçue" dans une récente Tribune Libre. Elle se demande où étaient les 72 couples qui avaient endossé "Libre ou Eslcave"? Il se peut qu'il y ait eu manque de "gardiennes", d'argent, que certaines personnes aient eu un emploi les forçant à travailler le dimanche, qu'il y ait eu de la négligence et, enfin, que certaines personnes se soient senties gênées de participer à de telles réunions. Qu'importe... Je présume que "Très déçue" appartient au corps enseignant qui aide si bien à créer le "generation gap".

Ces gens ont en effet un don de semer ce grain en blâmant les parents... et ça fonctionne depuis longtemps, je le sais car je suis assez vieille! Au point où on en est rendu, il semble bien qu'ils ont réussi avec succès! On n'a qu'à voir le courant de modernisme qui traverse tout, ceci et cela, à commencer par la religion!

Nous, on nous a appris à aimer Dieu, à respecter ses commandements... comme un bon père ou une bonne mère qui dit à ses enfants: "Si tu obéis, tu auras une récompense, sinon une punition". Le juge de la Cour fait de même envers le coupable; la Justice est claire et simple... et Dieu positif!

Et l'on veut, en une seule journée de catéchèse, nous renseigner sur tout ce que contient la Bible, sur les 1969 années d'existence de la religion du Christ! Quelle farce! Heureusement - et j'en suis fière - la vieille religion que je pratique, celle de mes ancêtres, ne m'a ni apeurée, ni révoltée et je peux aller dans l'au-delà sans crainte. Si je suis punie, c'est que je l'aurai mérité!

Ce qui est bien vrai, c'est que la liberté, quand on l'utilise mal, conduit tout droit à l'esclavage!

Jean-Ils.

RETRAITE FERMEE A SAINT-ALBERT



Il y aura Retraite fermée pour Dames de langue française à l'Etoile du Nord de St-Albert du 22 au 24 avril prochains. Pour plus de renseignements, prière de téléphoner à Mme Léda Pétrin, 488-5266.

événements

LE 13 AVRIL

Cabane à Sucre annuelle de Saint-Paul, au Centre récréatif. L'ouverture officielle aura lieu à 3 heures; on commencera à servir le souper (fèves au lard et crêpes) à compter de 5h. 30. Et à 9 heures, c'est le début de la Danse avec les "Cousinos".

*****

LE 14 AVRIL

Film français à la Bibliothèque municipale: "Le Niger, jeune république". Film de 58 minutes qui retrace l'histoire de l'accession à l'indépendance de ce pays africain.

*****

L'Intolérance

Mon voisin... c'est un étranger... Parce qu'il a vécu tout près de moi, sans faire de bruit je l'ai ignoré. Lui, il a fait comme moi, il s'est tu. Parce qu'il n'est pas de ma race... de ma religion... ou de ma couleur... j'ai bâti une barrière d'indifférence entre nous... lui, il a bâti une clôture derrière cette barrière.

A force de nous ignorer... nous avons tressé ce mur de paille... épais... sans importance... sans raison... mais qu'une seule étincelle ferait flamber...

Par indifférence, par incompréhension, nous avons glissé dans l'intolérance.

Mon voisin et moi, on devrait se parler.

Message de LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA PROVINCE DE QUEBEC EN COLLABORATION AVEC VOTRE HEBDO

La machinerie agricole est largement responsable des changements survenus dans ce secteur de l'économie

Jamais dans le cours de l'histoire un secteur industriel n'a eu tant à se rajuster aux changements d'ordre technologique en un temps aussi court (et avec aussi peu d'aide du gouvernement fédéral) que ne l'a fait l'agriculture au Canada.

Telle est l'opinion que M. Clarence L. Barber, président de la Commission royale d'enquête relative aux machines agricoles et chef du département de l'Economie à l'université du Manitoba, a exprimée dans un document préparé à l'occasion du Congrès de l'agriculture canadienne.

M. Barber a déclaré qu'une grande partie des changements survenus dans l'agriculture du Canada, changements qui ont réduit la population agricole de quelque 1,250,000 personnes au cours des vingt-cinq dernières années, étaient imputables à des changements d'ordre technologique qui se sont produits dans les machines agricoles.

Il a estimé que les changements qui se sont produits dans les machines ont entraîné des avantages économiques que l'on peut estimer à environ un milliard de dollars par an. Pourtant, la majeure partie de ces avantages est allée au consommateur qui peut maintenant acheter de la nourriture à un prix plus bas qu'il n'aurait été possible de le faire si l'amélioration des machines agricoles n'avait pas eu lieu. Peu d'avantages se sont répercutés sur l'agriculteur si ce n'est une augmentation de la valeur de ses terres.

Comparant la situation des agriculteurs à celle des cheminots qui sont touchés par les changements d'ordre technologique, M. Barber a déclaré que si les recommandations du juge Samuel Freedman concernant les parcours prolongés du CN étaient appliquées, les cheminots évincés bénéficieraient d'une grande protection.

Mais s'il est approprié et juste de faire bénéficier les cheminots de ce genre de protection, pourquoi n'est-il pas juste et approprié d'accorder une protection semblable à ceux qui travaillent dans le secteur agricole? Ces deux catégories de personnes sont victimes des changements technologiques. Dans les deux cas, la société bénéficie de grands avantages par suite de ces changements d'ordre technologique.

Accorder le même genre de protection à ceux qui travaillent dans le secteur agricole serait plus difficile à réaliser. Mais ne devrions-nous pas faire face franchement à cette question?

M. Barber a déclaré que les changements qui se sont produits dans les machines agricoles ont eu les principales conséquences suivantes:

--Le nombre des personnes travaillant dans le secteur agricole a grandement diminué, bien que la production agricole ait augmenté de 50 p. 100 au cours des vingt dernières années. Cela est dû principalement à l'utilisation de genres améliorés de machines qui épargnent du travail et non à l'usage d'un plus grand nombre des machines de même nature. Par rapport à la production agricole, le nombre des machines et la quantité d'équipement dans les exploitations agricoles du Canada sont à peine un peu plus élevés qu'il y a quarante ans.

--Les nouvelles machines ont permis de cultiver un plus grand nombre de terres, de sorte que la taille des exploitations agricoles s'est accrue, et il est vraisemblable que cette tendance se poursuivra. Jusqu'où ira-t-elle? On peut le savoir en ayant recours, entre autres, au "test de survie"; il s'agit d'un test d'après lequel on divise les exploitations agricoles en deux catégories selon leur taille, l'une qui augmente et l'autre qui diminue. La ligne de démarcation pour l'ensemble du Canada est de 560 acres, et 80 p. 100 de toutes les exploitations agricoles et près de la moitié de la superficie totale des exploitations agricoles du pays se situent encore en-dessous de ce niveau. On estime que le niveau est de 240 acres en Ontario et au Québec, de 560 acres au Manitoba et en Alberta, et de 760 acres en Saskatchewan.

--Bien que le revenu du travail ait diminué par rapport au revenu des autres professions, les recettes retirées de l'exploitation agricole ont augmenté et la valeur des terrains dans de nombreuses parties du Canada s'est accrue de façon remarquable. En Saskatchewan seulement, la valeur des terres agricoles a doublé depuis 1960. L'augmentation, au Canada, s'est élevée en moyenne à 50 p. 100. On ne peut imputer tout cet accroissement à l'amélioration des machines agricoles, mais on la considère comme le plus important facteur en particulier.

--L'augmentation de la taille et de la complexité des machines agricoles, ainsi que le taux rapide de changement, ont rendu, dans l'exploitation agricole, les décisions plus difficiles et l'ensemble des travaux agricoles plus périlleux. A l'heure actuelle, les agriculteurs ont besoin davantage de renseignements et de conseils sur le genre d'équipement à acheter, pourtant, ni les gouvernements ni les autres organismes n'ont presque rien tenté pour les leur procurer.

M. Barber a aussi critiqué vivement le peu de recherches qui se fait au Canada sur les machines agricoles. En dépit des revenus plus importants provoqués par l'amélioration de l'équipement agricole, les gouvernements et les universités du Canada n'ont fourni jusqu'à récemment qu'un montant négligeable de fonds à la recherche sur les machines agricoles.

FOURRAGE A BASE DE BOIS

OTTAWA - Deux chercheurs du gouvernement fédéral ont mis au point une technique permettant de changer le bois en fourrage, à la fois bon marché et de bonne qualité.

Pour le moment, les travaux de deux chercheurs du gouvernement fédéral, se sont limités au peuplier, mais à leur avis, le principe s'appliquera avec autant de succès à tous les bois durs: érables, bouleaux, ormes et aulnes.

Les essais avec les bois tendres, comme l'épinette, se sont soldés par un échec.

Ces deux chercheurs sont M. David Heaney, spécialiste en nutrition animale à l'Institut de recherches zootechniques au ministère de l'Agriculture, et M. Fred Bender, chef de la section de la chimie du bois au laboratoire des produits forestiers du ministère des Pêches et des Forêts.

Ils ont rendu le peuplier digestible en le soumettant pendant 30 à 60 minutes à un jet de vapeur à haute pression et d'une température variant de 300 à 390oF.

Le bois ainsi traité est digestible dans une proportion de 50 à 65 p. 100; par comparaison, la digestibilité du bois brut va de zéro à 15 p. 100. La prochaine étape consiste à traiter le bois pour en faire des essais de digestibilité avec des moutons.

Selon M. Heaney, le bois pourrait se substituer au foin ou autres fourrages, à condition d'y ajouter des compléments d'azote (peut-être sous forme d'urée), de minéraux et de vitamines.

Certains éleveurs se servent déjà d'ensilage de copeaux de peuplier, mais M. Heaney estime que le produit obtenu par M. Bender et lui-même est de loin supérieur, car l'ensilage améliore très peu la digestibilité du bois.

Le procédé utilisé par les chercheurs transforme la cellulose du bois pour la rendre assimilable par le bétail. La cellulose et la lignine sont les deux constituants de base du bois. La cellulose est en outre un constituant principal de toutes plantes. La cellulose du bois est étroitement associée à la lignine, et ce complexe cellulose-lignine doit être brisé si l'on veut en libérer le pouvoir nutritif du bois. L'injection de vapeur permet aux ruminants de décomposer et d'utiliser la cellulose.

Ces recherches répondront peut-être aux besoins d'un monde affamé, dont la population doublera probablement d'ici la fin du siècle. D'immenses territoires boisés dans les régions septentrionales et tropicales du globe ne poussent que des arbres, au lieu de cultures comme le foin, le maïs ou les céréales. Si nous réussissons à transformer le bois en un fourrage assimilable, nous élargirons par le fait même le domaine agricole.

Les grandes cultures exigent des soins intensifs tandis que l'arbre pousse sur le roc, pourvu qu'il trouve une poignée de terre pour s'y accrocher. A maturité, un arbre ne tire du sol que trois pour cent de ses besoins nutritifs. Le reste lui est fourni par le CO_2 de l'air et l'eau du sol tranformés par les radiations solaires.

On n'a pas encore étudié l'aspect économique d'une exploitation agricole à partir de bois traité. En plus du coût de la stabulation et de la machinerie nécessaire au traitement du bois, il reste plusieurs questions à élucider. Par exemple serait-il plus économique d'installer l'exploitation dans la zone forestière qui s'étend vers le nord du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ou bien d'expédier le bois au sud? Le coût du transport rendrait-il l'entreprise impraticable?

Il y a dans cette vaste région des millions d'acres en peupliers. Dans les Prairies notamment, cette zone de peupliers est à peine entamée. Pour l'instant c'est un capital naturel qui ne produit pas.

Selon les chercheurs, la découverte pourrait avoir un choix de conséquences:

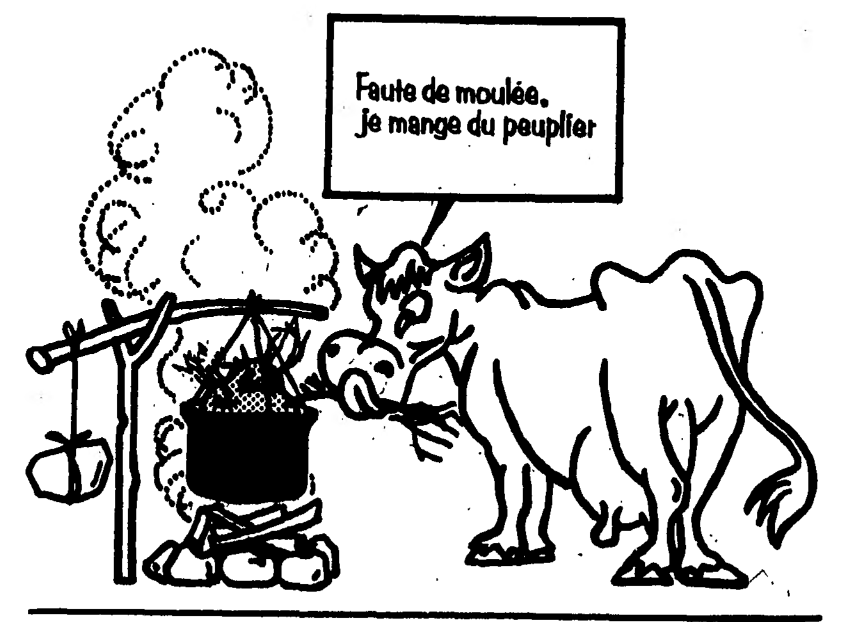
-Vu que l'exploitation de naisseurs-engraisseurs de veaux suppose d'énormes quantités de fourrages grossiers, de grandes étendues de terrain bon marché et peu d'aliments coûteux, ce genre de spéculation pourrait s'installer dans une zone forestière. Les compléments seraient amenés de l'extérieur et les veaux expédiés au sud pour un dernier stade d'engraissement.

-Lorsque s'accentuerait la concurrence humaine pour les aliments, on donnerait au bétail une plus forte proportion de bois que l'homme, lui, est incapable de digérer. Cette solution déplacerait l'élevage de bovins et de moutons vers les zones forestières. Avant de réaliser ce projet, cependant, les ressources alimentaires mondiales devront diminuer de beaucoup. En valeur lait ou viande, le rendement du bétail nourri au bois serait bien inférieur à celui obtenu aujourd'hui d'une **alimentation intensive.**

-Le secteur industriel pourrait, le premier, nourrir le bétail au bois, non par économie mais plutôt pour liquider les rebuts, comme les branchages ou la sciure de bois. Certains sous-produits du bois traité pour l'alimentation pourraient être commercialisés.

Le bois ne représente qu'une des catégories de déchets considérées pour l'alimation animale. Il y a aussi la bagasse, sous-produit fibreux de la canne à sucre et la paille. M. Heaney peut en traitant la paille lui donner une valeur nutritive égale à celle du foin, mais la paille coûte plutôt cher au Canada.

Ces recherches ajoutent de nouvelles perspectives à l'alimentation mondiale. Insatisfaite des rendements élevés, la science s'intéresse désormais à la production alimentaire à **partir de rebuts.**



Les plus gros mangeurs de pain

MOSCOU - Si l'homme pouvait se nourrir de pain exclusivement les Russes seraient les plus heureux du monde. Leurs boulangers produisent, de l'avis de certains gourmets, le meilleur pain qui soit.

Il y en a, en tout cas, une variété étonnante. La boulangerie centrale de Moscou, à elle seule, en offre plus de cent trente sortes. On évalue à environ deux cents sortes la production totale du pays.

Un citoyen soviétique, selon les *statistiques*, consomme en moyenne chaque jour une livre de pain. Ce chiffre est *dépassé dans* les régions rurales.

Une jeune secrétaire de Moscou qui, comme toutes les secrétaires, surveille "sa ligne" ne se privera pas de pain. "Sans pain, nous ne pouvons vivre" dira-t-elle, "non pas que nous n'ayons rien d'autre à manger. Nous aimons le pain".

C'est ainsi qu'il existe, par exemple, une vingtaine de variétés de "pain diététique", et une multitude de pain de toutes les formes et de toutes les farines.

Pendant des siècles, les Russes ont considéré le pain comme un aliment sacré.

Le problème des grains humides

OTTAWA - Pour remédier à la situation critique des céréales entreposées sur les fermes, on vient de publier un livret décrivant différentes méthodes pour les préserver en attendant qu'elles soient livrées au séchoir.

La publication no. 1398 du ministère de l'Agriculture du Canada, qui a pour titre Dam Grain - Keep it cool (Ne laissez pas chauffer les céréales humides), est distribuée par les silos à céréales, les services de vulgarisation provinciaux et la Division de l'information du ministère de l'Agriculture du Canada, à Ottawa.

Des millions de boisseaux de céréales humides ont été entreposées sur le sol. Des températures inférieures au point de congélation les ont préservés jusqu'ici mais, avec l'arrivée du printemps, les moisissures et les insectes se mettront à l'oeuvre, engendrant du chauffage et produisant des poches de chaleur.

Les séchoirs fonctionnent à capacité dans les Prairies, mais ne peuvent pas tout sécher avant que les céréales commencent à s'avarier.

Le dégel printanier retardera encore les livraisons aux séchoirs. La situation est grave, et les céréales humides doivent être conservées jusqu'à ce qu'elles parviennent au séchoir. Elles doivent être gardées fraîches en les aérant et en les retournant régulièrement. Les meilleures méthodes, ont été compilées par des techniciens de la vulgarisation qui les ont décrites et illustrées dans le livret déjà mentionné.

Demandez au gérant de votre silo-élévateur ou à votre agronome une copie de la publication du ministère de l'Agriculture du Canada sur les céréales humides; vous pouvez aussi l'obtenir en écrivant à la Division de l'information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

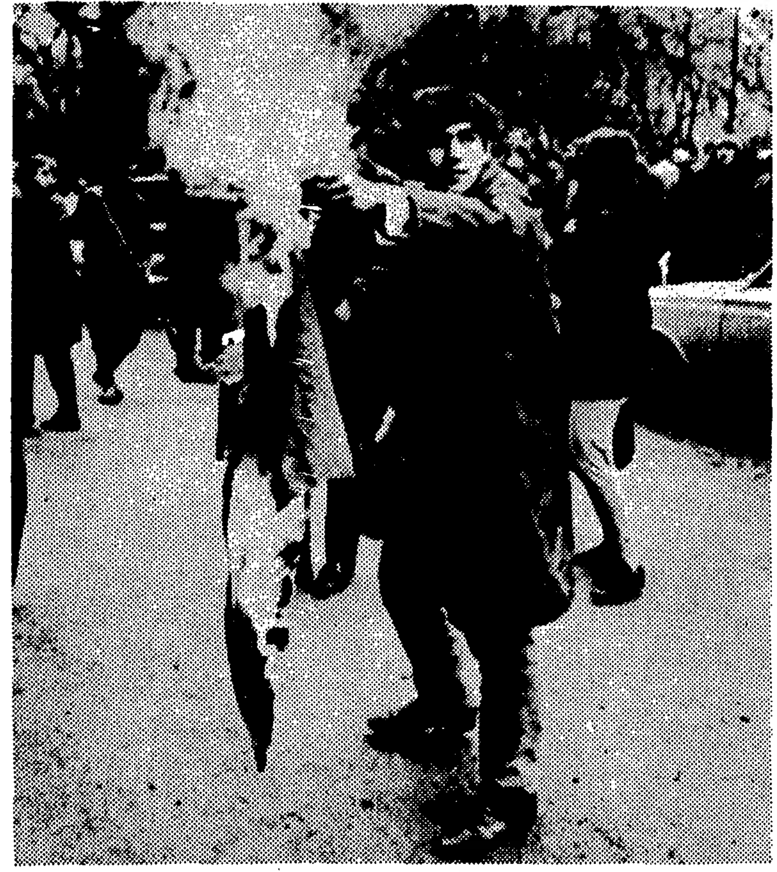
La machine à écrire trahit celui qui boit!

TORONTO - Rita Charlebois était dernièrement au nombre des invités de la police provinciale de l'Ontario. En effet, les officiers de la police avaient convié quelques personnes à prendre un verre dans le but d'expérimenter une fois encore le test de l'haleine. Mme Charlebois travaille depuis douze ans au service du laboratoire du procureur général à Toronto, comme scientifique.

Elle remarqua des hommes et un en particulier qui supportaient très bien l'alcool, mais les résultats du test étaient positifs. "L'un d'eux surtout, n'avait pas du tout l'air d'avoir bu quoi que ce soit, disait Mme Charlebois, mais quand il est venu à la machine à écrire, il a commencé par mettre la feuille de papier en dehors de la machine à écrire. Et, quand il s'est assis, il chancelait quelque peu; il s'est aussi relevé en perdant l'équilibre". Mme Charlebois en conclut alors que cet homme aurait pu être dangereux au volant d'une voiture même si, au premier abord, il ne semblait pas en état d'ébriété.

Et Mme Charlebois ajoutait: "Celui qui est un danger public sur la route est celui qui a trop confiance en lui-même et qui est incapable de voir que l'alcool amoindrit ses facultés."

Une douzaine d'années de recherches sur l'alcool ont donné à l'université d'Ottawa une certaine popularité. Chaque année, elle organise des campagnes d'information sur les effets de l'alcool, les accidents mortels de la circulation.



Les Praguois ont fait des deux victoires de l'équipe nationale de la Tchécoslovaquie aux dépens des Russes l'occasion de manifester une fois de plus leur dégoût de l'occupation russe chez eux. La deuxième manifestation a, semble-t-il, revêtu un caractère assez violent, à tel point que les Russes ont menacé de prendre des mesures de représailles et que les dirigeants tchèques ont dû demander à la population de revenir au clame... dans les meilleurs intérêts nationaux.





Elizabeth, trois ans et demie, trouvait l'odeur du tabac à pipe fort agréable... alors elle a demandé la permission à son père d'essayer! Résultat? Bien sûr, ça sent bon... si seulement ça GOUTAIT aussi bon! Mieux vaut se contenter de regarder...



tuyaux sur l'impot

Q. - On m'a dit que je pouvais déduire la location de mon coffret de sûreté et les honoraires que je verse à mon conseiller fiscal pour l'établissement de ma déclaration. Est-ce exact?
R. - Aucune disposition de la Loi de l'impôt sur le revenu ne permet la déduction de ces déboursés, comme tels. Cependant, si les titres que vous détenez justifient la location d'un coffret de sûreté, les frais de location seront déductibles de votre revenu de placements et, si vous devez habituellement consulter un avocat ou un comptable relativement à votre activité, les honoraires du conseiller fiscal seront déductibles à titre de frais d'exploitation commerciale.

Q. - Les indemnités d'accidents du travail sont-elles assujetties à l'impôt sur le revenu?
R. - Les indemnités d'accidents du travail ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu.

Q. - J'ai gagné l'an dernier un prix en argent pour une suggestion que j'avais faite à mon employeur. Ce montant est-il imposable?
R. - Oui, cette prime est considérée comme se rapportant à votre emploi et, ainsi, elle fait partie de votre revenu.

Q. - Ma femme a un emploi à temps partiel et doit engager une gardienne d'enfants lorsqu'elle travaille. Peut-elle déduire de son revenu la somme qu'elle verse à la gardienne?
R. - Non. La rémunération versée à une gardienne d'enfants n'est pas déductible du revenu de votre épouse.

Q. - J'ai plus de 70 ans et je n'ai pas le droit de verser des cotisations au Régime de pensions du Canada ni d'en recevoir des prestations. Ai-je besoin d'un numéro d'assurance sociale (NAS) lorsque je produis ma déclaration d'impôt?
R. - Oui. Au début, on ne l'exigeait que des contribuables versant des cotisations au Régime de pensions du Canada. Maintenant, il est nécessaire à tous ceux qui produisent une déclaration d'impôt sur le revenu. Vous pouvez obtenir les formules nécessaires pour demander un NAS dans tout bureau de poste ou Bureau de district d'impôt.

Q. - Quelqu'un m'a dit que l'on expédiait les remboursements par ordre alphabétique. Mon nom de famille est Villeneuve. Est-ce là la raison pour laquelle j'ai reçu mon remboursement si tard l'an dernier?
R. - Non, mille fois non! C'est là une des rumeurs qui fait mystérieusement son apparition chaque printemps. Les premières déclarations reçues sont les premières à être vérifiées. S'il est vrai que les déclarations comportant des erreurs et des problèmes sont retirées temporairement du lot des déclarations, aucune priorité n'est toutefois accordée aux déclarations soit sur une base alphabétique, soit sur une base géographique. En réalité, bien souvent, les déclarations comportant un remboursement sont vérifiées avant les autres.

Q. - Je suis un vendeur et j'exerce mon entreprise à partir de mon domicile. J'ai converti une pièce de ma demeure en bureau. Puis-je réclamer certaines dépenses à l'égard de ce "bureau"?
R. - Si vous n'utilisez cette pièce qu'aux fins de gagner votre revenu, il se peut que vous ayez le droit de déduire une partie des frais d'entretien de votre maison à titre de dépenses commerciales. Toutefois, il nous faudrait de plus amples renseignements avant de pouvoir vous indiquer la façon de calculer le montant de votre déduction. Votre bureau de district d'impôt se fera un plaisir de vous aider.

Q. - L'an dernier, j'ai transporté des biens de location à ma femme. Aux fins de l'impôt, est-ce à elle ou bien à moi que doit être attribué le revenu provenant de ces biens?
R. - En supposant que le transport à votre femme était un don, vous devez déclarer le don dans la section de l'impôt sur les dons de votre déclaration d'impôt sur le revenu et produire une déclaration d'impôt sur les dons, si nécessaire. La valeur des biens aux fins de l'impôt sur les dons serait le prix auquel les biens auraient pu être vendus, moins toutes hypothèques dont ils pourraient être grevés. Aux fins de l'impôt sur le revenu, vous devez continuer à déclarer le revenu de location des biens comme si ceux-ci n'avaient jamais été transportés à autrui.

Q. - Ma femme et moi travaillons tous deux et chacun de nous produit une déclaration d'impôt. Qui doit réclamer au titre des frais médicaux de la famille? Nous avons trois enfants.
R. - Les frais médicaux pour la famille peuvent être réclamés soit par vous, soit par votre femme, indépendamment de qui les a réellement acquittés. Cependant, les frais médicaux supportés à l'égard d'un enfant ne sont déductibles que par la personne qui compte l'enfant comme personne à charge. En raison du minimum de 3% qui s'applique aux frais médicaux, il sera probablement à l'avantage de l'un de vous de réclamer tous les frais médicaux déductibles qui ont été supportés à l'égard de la famille, mais si une partie des frais médicaux a été supportée à l'égard d'un de vos enfants, celui qui réclame le montant des frais médicaux doit aussi compter l'enfant comme personne à charge.

Q. - Mon frère et mois sommes célibataires. Nous travaillons tous les deux et nous habitons avec nos parents. Nos parents sont entièrement à notre charge et nous partageons également les frais d'entretien de la maison. Pouvons-nous chacun réclamer l'exemption équivalente de $1,000 en établissant notre déclaration d'impôt sur le revenu.
R. - En supposant que votre père et votre mère aient par ailleurs qualité de personnes à charge, l'exemption équivalente de $1,00 à l'égard de l'un ou l'autre de vos parents peut être réclamée soit par vous, soit par votre frère, tandis que l'exemption habi-tuelle peut être réclamée à l'égard de l'autre, comme il en sera convenu entre vous, mais une seule exemption équivalente de $1,000 peut être allouée à l'égard des membres d'une famille habitant sous le même toit.

HORAIRE DES EMISSIONS

INFORMATION

BULLETINS DE NOUVELLES -
Du lundi au samedi: 7:00 - 7:25 - 8:00 - 8:28 - 9:00 - 10:00 - 11:00 - 12:15 - 15:00 - 16:00 - 17:00 - 18:00 - 20:30 - 23:00 - Minuit.
Le dimanche: 7:00 - 12:15 - 16:00 - 20:30 - Minuit.

SPORTS -
Du lundi au samedi: 8:05 - 12:25
Du lundi au vendredi: 11:20 - 17:20 - 20:55
Le dimanche: 12:25 - 20:40

ETAT DES ROUTES -
Du lundi au vendredi: 12:00

JOURNAL AGRICOLE -
Du lundi au vendredi: 12:35

AU JOUR LE JOUR -
Du lundi au vendredi: 12:45

PRESENT -
Du lundi au vendredi: 16:05

AUJOURD'HUI DANS L'HISTOIRE -
Du lundi au vendredi: 8:20

CALENDRIER SOCIAL -
Du lundi au vendredi: 12:10

AFFAIRES DE L'ETAT -
Le samedi (2 fois par mois): 11:10

SAMEDI-MAGAZINE -
Le samedi: 9:00

JEUX - VARIETES MUSIC-HALL

CHEZ MIVILLE -
Du lundi au vendredi: 7:30

PLACE AUX FEMMES -
Du lundi au vendredi: 10:03

LES JOYEUX TROUBADOURS -
Du lundi au vendredi: 11:30

RADIO-BAMBINO -
Le samedi: 10:00

TANTE LUCILLE -
Le samedi: 10:30

DEUX VILLES, UNE MUSIQUE -
Le dimanche: 13:00

LANGUES ETRANGERES

UKRAINIEN -
Les lundi et dimanche: 21:00 et 22:00 respectivement

ALLEMAND -
Les mardi et vendredi: 21:00

ITALIEN -
Les dimanche et jeudi: 9:00 et 21:00 respectivement

HOLLANDAIS -
Le jeudi: 21:30

POLONAIS -
Les dimanche et mercredi: 21:00

HONGROIS -
Le dimanche (mensuel): 22:30

CRI -
Le dimanche: 8:30

MUSIQUE CLASSIQUE ET SEMI-CLASSIQUE

MINI-CONCERT -
Du lundi au vendredi: 17:25 - 18:05

ORCHESTRE SYMPHONIQUE -
Le mardi: 23:00

SERENADE -
Les mercredi, jeudi et vendredi: 21:30 - 22:00 et 22:30 respectivement

MERCREDIS DE LA MUSIQUE -
Le mercredi: 22:30

RECITAL DU RESEAU -
Le jeudi: 23:00

SOUS L'ABAT-JOUR -
Les dimanche et jeudi: 23:00 et 23:30 respectivement

RENDEZ-VOUS A L'OPERA -
Le vendredi: 23:00

MUSIQUE DE CHAMBRE -
Le vendredi: 23:30

HEURE DU CONCERTO -
Le dimanche: 7:30

RECITAL -
Le dimanche: 12:30

MUSIQUE ET FESTIVAL -
Le dimanche: 14:00

BOUQUET GARNI -
Le dimanche: 15:00

BEL CANTO -
Le dimanche: 17:30

RECITAL DU DIMANCHE -
Le dimanche: 22:30

CHFA
680 KC 5000 W.

EMISSIONS EDUCATIVES

EN CE TEMPS-LA -
Le dimanche: 7:05

UN HOMME VOUS ECOUTE -
Du lundi au vendredi: 18:45

LANGAGE DE MON PAYS -
Du lundi au vendredi: 14:50

IMAGES -
Samedi et dimanche: 4:15

SI FEMME SAVAIT -
Du lundi au vendredi: 13:07

COURS UNIVERSITAIRES -
Le dimanche: 16:30

JE VOUS LE DONNE EN MILLE -
Du lundi au vendredi: 13:47

L'IMPORTANT, C'EST LA ROSE -
Samedi et dimanche: 6:00 et 5:00 respectivement

CARNET DE VOYAGE -
Du lundi au vendredi: 14:07

LA BOURSE ET LA VIE -
Le dimanche: 15:30

MUSIQUE ET DANSE

RADIO-REVEIL -
Du lundi au vendredi: 7:05 - 8:15 - 8:30

AU GRE DU VENT -
Du lundi au vendredi: 9:05

CHANSONNETTES -
Du lundi au vendredi: 14:40

RANCH 680 -
Du lundi au samedi: 15:05

AUTOUR D'UNE CHANSON -
Du lundi au samedi: 16:33

SALUT LES COPAINS -
Du lundi au vendredi: 19:00

MUSIQUE EN TETE -
Le samedi: 7:05 - 7:30 - 8:15 - 8:30

PAR UN BEAU SAMEDI -
Le samedi: 11:15

KIOSQUE A MUSIQUE -
Le samedi: 12:30

LES CHANSONNIERS SONT LA -
Le samedi: 17:00

DISC-O-POP -
Le samedi: 18:45 - 20:40

SAMEDI- JEUNESSE -
Le samedi: 21:30

SALUT LES COPAINS -
Le samedi: 23:00

MUSIQUE EN DINANT -
Le dimanche: 12:00

CABARET DU SOIR QUI PENCHE -
Le dimanche: 18:30

ARTS ET LETTRES

LES VISAGES DE L'AMOUR -
Du lundi au vendredi: 14:15

D'UNE CERTAINE MANIERE -
Du lundi au vendredi: 14:25

MARIE TELLIER, AVOCATE -
Du lundi au vendredi: 13:35

SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE -
Le lundi: 22:30

LAMENTATIONS DE JEREMIE -
Le mardi: 22:30

STUDIO D'ESSAI -
Le mercredi: 22:00

DES LIVRES ET DES HOMMES -
Le mardi: 22:00

EMISSIONS RELIGIEUSES

MEDITATIONS -
Du lundi au samedi: 8:10

PERE LEGAULT -
Du lundi au vendredi: 9:33

CHEPELET -
Du lundi au samedi: 18:30

MEDITATIONS -
Tous les jours: 0:05

MESSE DOMINICALE -
Le dimanche: 11:00

A VOTRE SERVICE!

L'EAU VIVE

Interprète: Guy Béart

Ma petite est comme l'eau,
Elle est comme l'eau vive,
Elle court comme un ruisseau,
Que des enfants poursuivent,
Courez, courez, vite, si vous le pouvez,
Jamais, jamais vous ne la rattraperez.

Lorsque chantent les pipeaux,
Lorsque danse l'eau vive,
Elle mène mes troupeaux, au pays des olives.
Venez, venez, mes chevreaux, mes agnelets,
Dans le laurier, le thym et le serpolet.

Un jour que sous les roseaux,
Sommeillait mon eau vive,
Vinrent les gars du hameau,
Pour l'amener, captive.
Fermez, fermez, votre cage à double clé,
Entre vos doigts, l'eau vive s'envolera.

Comme les petits bateaux,
Emportés par l'eau vive,
Dans ses yeux les jouvenceaux
Voguent à la dérive.
Voguez, voguez, demain vous accosterez;
L'eau vive n'est pas encore à marier.

Pourtant un matin nouveau,
A l'aube, mon eau vive,
Viendra battre son trousseau
Aux cailloux de la rive.
Pleurez, pleurez, si je demeure esseulé,
Le ruisselet, au large s'en est allé.

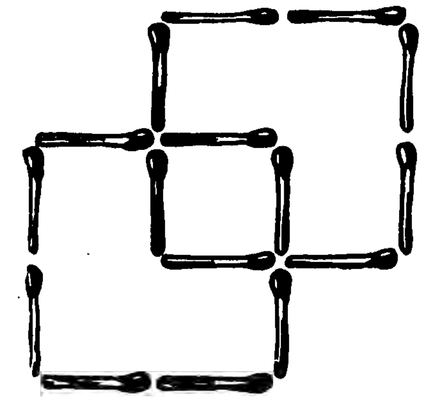
LES 8 ERREURS...

1. Soulier de l'homme de droite plus long;
2. La note de musique, à l'extrême-gauche;
3. Culotte plus longue du petit garçon (au centre);
4. Extrémité du clairon différente;
5. Une fenêtre de moins à l'édifice;
6. Le bâton du drapeau est plus long;
7. Le pantalon de l'homme (extrême-gauche);
8. Nez plus long du joueur de clairon.

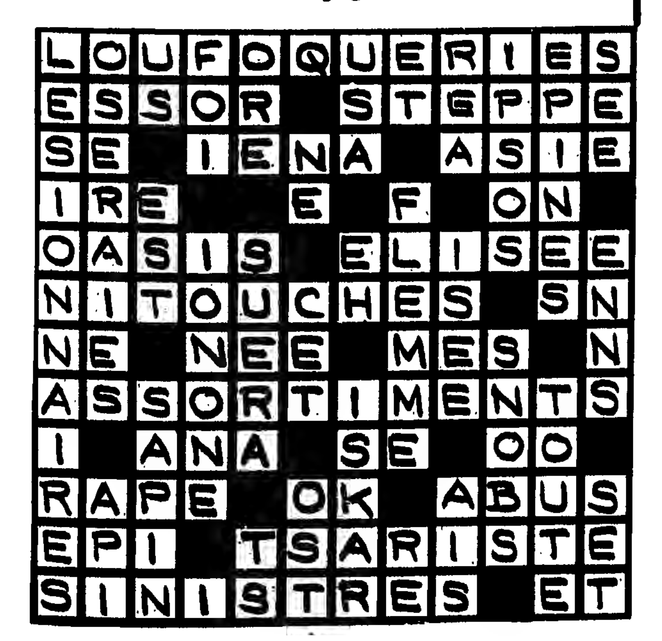
FLAIRETOUT...

La balle est entrée par la tempe gauche, tandis que l'homme tient le revolver dans la main droite.

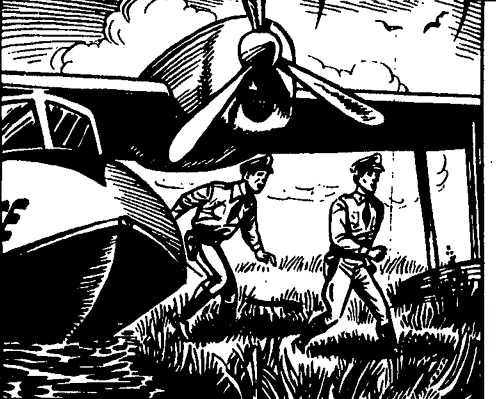
CASSE-TETE



Pouvez-vous suivre du doigt le pourtour de ces deux carrés, sans lever le doigt sans non plus passer deux fois sur la même ligne et sans que 2 lignes se croisent?
Solution: page 15



PILOTE TEMPETE



























Individualité et diversité dans la mode des chaussures

La mode vestimentaire a une grande influence sur la mode des chaussures. Ainsi en est-il au printemps 1969 alors que variété et individualité caractérisent l'une comme l'autre.

Dans le prêt-à-porter, les styles sont extrêmement divers allant du pantailleur le plus sévère aux robes décolletées les plus fantaisistes. La gamme est aussi très variée dans le domaine des chaussures: trotteurs à empeigne montante, escarpins fermés, souliers Richelieu jusqu'aux sandales qui donnent l'impression que les pieds sont nus. Face à une telle multiplicité de styles et d'accessoires, la femme bien mise cherchera à créer une harmonie totale d'élégance de la tête aux pieds.

Le lancement du costume-pantalon pour la ville est la nouveauté la plus notable qui a influencé la création de nouvelles chaussures. Pour accompagner le pantailleur, ont été créés des souliers à empeigne montante, des escarpins, des souliers Richelieu, avec des talons stables et importants qui servent à équilibrer la largeur des jambes des pantalons. Ces souliers doivent être sobres dans les détails.

Le soir, avec pantalons plus habillés, on doit porter des sandales, des souliers à découpes, à bride arrière et à bout ouvert.

Par ailleurs, malgré cet engouement pour le pantalon, la jupe courte reste reine et le soulier, par la suite, continue à jouer un rôle important avec elle. Le jour, on retrouve quelques modèles des années '40 et '50: l'escarpin, le spectateur, les souliers à talons ouverts, les lanières et même les semelles plate-forme. Le chevreau et le veau au fini luisant, le cuir verni, les peaux de reptile sont les matières généralement utilisées pour donner le ton à ces souliers. Le cuir verni est toujours le grand favori mais il est souvent remplacé par les couleurs neutres et pastel, par le marine, le rouge et le blanc.

C'est par le raffinement de ses chaussures en harmonie avec sa toilette que la femme pourra le mieux exprimer son sens de la mode. Après cinq heures, pour les réceptions intimes ou les sorties entre amis, elle choisira de fins souliers à bouts arrondis, à fines lanières posées devant, derrière ou autour des chevilles.

PRECISION

Vous avez dû vous faire mal en tombant de cette échelle?

-En tombant? Non. Mais en touchant terre - oui.

Comment conserver les tricots-main

Les tricots-main s'usent souvent de façon très locale alors que le vêtement par lui-même est encore en parfait état. Voici quelques conseils qui vous aideront à réparer un certain nombre d'usures et d'accidents. Ces techniques très simples vous permettront également d'allonger de façon invisible les tricots trop courts des enfants qui grandissent.

Toutes ces réparations utilisent des restes de laine que, en tricoteuse avisée, vous avez conservés précieusement. Si ceux-ci vous font défaut, mais que vous ayez l'habitude de tricoter les laines de marque, vous pourrez facilement vous en procurer une pelote.

Une poignet élimé

C'est une usure extrêmement fréquente, qui arrive surtout aux pull-overs des écoliers et des étudiants, le bord du tricot frottant sur la table lorsqu'ils travaillent. Sous forme d'accident, la même chose peut se produire au bas du tricot tiraillé par des camarades au cours d'un jeu.

Décousez la couture de la manche sur une hauteur d'environ 4 pouces. Glissez la pointe des ciseaux dans une maille au milieu du premier rang de tricot au-dessus des côtes. Coupez cette maille.

Avec la pointe des ciseaux ou d'une aiguille, défaites toute la rangée du tricot, maille par maille. Dans les laines câblées, on peut tirer sur le brin de laine qui glisse facilement, libérant les mailles du rang précédents.

Dans les laines plus floconneuses, mélangées de mohair par exemple, il est plus prudent de défaire les mailles une à une. Remontez les mailles sur une aiguille à tricoter et retricotez la hauteur de côtes nécessaires. Arrêtez les mailles en les tricotant comme elles se présentent. Recousez la manche.

Un clair au coude dans un jersey endroit

C'est une usure tout aussi classique. N'attendez pas que le trou soit là. Un renforçage est beaucoup plus vite fait et plus simple que le remmaillage que nous verrons plus loin. Vous utiliserez une aiguillée de laine qui a servi à tricoter le pull-over. Ne faites pas de noeud à l'aiguillée de laine. Glissez la laine sur l'envers dans les mailles des rangs précédents. Ressortez l'aiguille sur l'endroit au coeur d'une maille. Passez l'aiguille horizontalement pour former la partie cachée par la maille du rang supérieur. Suivez le brin gauche et repiquez au point de départ en passant l'aiguille horizontalement pour ressortir au coeur de la maille suivante. Le travail s'effectue de droite à gauche. Vous le commencerez deux rangs au-dessus de la partie éclaircie et le prolongerez de deux mailles en largeur afin de bien recouvrir toute la partie affaiblie. Quand vous aurez une largeur suffisante, faites ressortir l'aiguille au coeur de la première maille du rang situé au-dessous et retournez le travail. Recouvrez la partie éclaircie du nombre de rangs nécessaires. Arrêtez la laine de la même façon qu'au départ, c'est-à-dire en la glissant dans 4 ou 5 rangs suivants.

Un coude très usé, des manches nettement trop courtes, un gros accident sur une manche au-dessous de l'emmanchure

Toutes ces usures et bien d'autres encore nécessitent le remplacement de toute la base d'une manche ou du pull-over. Cette méthode, très simple, très rapide, a le gros avantage d'être absolument invisible dans le jersey. Décousez la manche. Coupez une maille au milieu du rang juste au-dessus de la partie abîmée. Avec la pointe des ciseaux, défaites le rang. Comptez le nombre de mailles se présentant à la base de la partie séparée. Retricotez le bas de la manche comme si vous faisiez une nouvelle manche à laquelle vous donnerez la longueur nécessaire; plus longue que la partie coupée si la manche était trop courte; de même longueur s'il ne s'agit que d'un accident. Il est indispensable que le nombre de mailles sur l'aiguille, lorsqu'on aura obtenu la hauteur nécessaire, soit exactement le même que celui du haut de manche coupé. Arrêtez de tricoter après avoir fait un rang sur l'envers. Réservez une longue aiguillée de laine, puis coupez la laine. Retirez l'aiguille à tricoter et présentez le bas de manche devant les mailles de la partie séparée. Rejoignez les mailles en glissant alternativement l'aiguille horizontalement dans deux mailles du rang du bas de manche, puis dans les deux mailles du rang supérieur correspondant dans la suivante par l'arrière. Tirez sur la laine de façon à obtenir la même souplesse de maille que dans le tricot. Refaites ainsi toute la rangée de mailles. Arrêtez à l'extrémité du rang.



N'est-elle pas romantique cette robe de demoiselle d'honneur qui pourrait aussi faire la joie d'une mariée qui préfère la simplicité au grand mariage d'apparat? Confectionnée d'organdi délicatement rebrodé de marguerites, la taille haute et soulignée d'un ruban de taffetas vert, elle symbolise bien la mode 69 qui prévoit que la mariée choisira sa robe en s'inspirant de l'époque romantique ou d'une gravure ancienne.

Méthode rapide

VANCOUVER - Une méthode d'écriture accélérée qui peut s'apprendre en cinq fois moins de temps que la sténographie ordinaire est maintenant enseignée dans deux écoles secondaires de Vancouver.

Le cours est en train d'entrer dans le programme d'étude grâce au professeur Larry Oszust, âgé de 51 ans. Il y a deux ans, ce professeur avait suivi un cours de trois jours de M. Hamden Forkner, de New York, qui visitait alors Vancouver.

L'enthousiasme de M. Oszust fut tel qu'il persuada les autorités de l'école de le laisser donner un cours à l'école John Oliver. Il a commencé également ce cours à l'école secondaire Windermere.

Il déclare que la méthode a donné des résultats étonnants chez ses étudiants, et qu'aucun n'a encore abandonné le cours contrairement à ce qui se produit dans les cours de sténographie traditionnelle.

Ce système d'écriture rapide de Forkner ne requiert l'apprentissage que de quelques signes puisqu'il utilise surtout les lettres de l'alphabet ordinaire.

M. Oszust dit s'attendre à ce que le département de l'Education de la Colombie-Britannique reconnaisse officiellement la nouvelle méthode.

Nouvelle formule de travail social à Victoria

VICTORIA - Le Service de la Famille et des Enfants de Victoria, en Colombie-Britannique, tente une nouvelle formule, unique au Canada, appelée: les équipes de voisins. Ces équipes sont des groupes de travailleurs sociaux dont le bureau est à leur domicile. Ils essayent d'apporter de l'aide sociale aux gens qui sont intimidés par les buraux dans les grands édifices.

Ken Levitt, le chef d'une des équipes, donne une autre raison à l'existence de ces centres. En effet, il est plus facile de déceler les problèmes d'une famille voisine que ceux d'inconnus. M. Levitt précise d'ailleurs que les équipes formées ne s'occupent que de la vie conjugale et de la protection des enfants. "Nous sommes la seule agence, dans la ville de Victoria, qui se penche sur la protection des enfants dont les parents sont en difficulté."

Chaque équipe comprend quatre personnes: deux travailleurs sociaux, un(e) secouriste et un(e) réceptionniste.

M. Levitt donne l'exemple de son équipe. Les gens qui se rendent dans la maison où le groupe travaille, ne viennent pas sans raison. Ils ont des problèmes bien précis et demande de l'aide. Fait surprenant, de nombreux adolescents vont exposer leurs problèmes. Souvent ce sont des situations familiales difficiles, il est alors possible de travailler plus en profondeur et d'être plus efficace. Les groupes travaillent avec toute la famille. L'un parle avec l'adolescent qui se sent parfois étranger à ses parents, l'autre avec les parents et un autre encore s'occupe de l'aide légale et financière. C'est un travail qui se fait constamment en équipe.



Le 10 avril prochain, il y aura une nouvelle note de fraîcheur à bord des avions d'Air Canada. C'est ce jour-là que les 1,400 hôtesses de la Société étrenneront leur nouvelle garde-robe, qui comprend un manteau d'été, un d'hiver et trois mini-robes aux couleurs pimpantes—rouge "jet", bleu "galaxie" et blanc "sonique". Chaque hôtesse pourra porter la robe de son choix en tout temps. Le manteau d'hiver et le chapeau assorti rouge "jet" (au centre) sont en laine peignée. Le manteau d'été imperméabilisé (deuxième de droite) est bleu "galaxie". La nouvelle garde-robe comprend également des chaussures, bottes, écharpes, bijoux-insignes, sacs à main, ainsi que des boucles à cheveux assorties aux couleurs des robes.

Une travailleuse se consacre aux hippies

TORONTO - L'australienne Lorraine Wheeler est venue à Toronto, en décembre dernier, au moment où le refuge de "hippies" Digger House traversait une période critique.

Digger House, installé dans une maison de 14 pièces de l'avenue Spadina, a été fondé l'an dernier par Yorkville Diggers Inc., comme refuge pour les jeunes qui n'ont ni gîte, ni argent, ni nourriture.

Lorraine Wheeler, infirmière devenue travailleuse sociale, a eu sa première expérience avec les "hippies" en 1964 à Sydney, en Australie. Avec son mari, elle décida d'émigrer au Canada pour connaître des expériences neuves.

Le mois dernier, elle est devenue directrice de Digger House.

Les Diggers de Yorkville veulent faire de leur refuge un moyen préventif contre l'aliénation sociale des jeunes.

Digger House abrite présentement une dizaine de jeunes garçons et filles de 16 à 22 ans.

Mme Wheeler conserve des dossiers sur les jeunes à qui Digger House vient en aide et elle entend améliorer les méthodes de travail social et trouver une autre réponse aux problèmes des gens que Digger House ne peut accueillir.

A son avis, le but du refuge est de loger les jeunes démunis et les aider à devenir indépendants des secours publics.

Quant au problème des drogues, elle prédit qu'il continuera longtemps d'exister, et considère que toute la communauté doit s'en préoccuper pour tenter de le résoudre.

Un éclairage agréable est toujours apprécié

"On constate pas nécessairement un mauvais éclairage, mais on apprécie toujours l'éclairage agréable et le choix judicieux d'appareils", note l'American Home Lighting Institute.

Propriétaires actuels ou futurs, qui n'avez peut-être pas analysé ce que sera l'éclairage de la "maison de vos rêves" parce que vous avez négligé de la visiter le soir, voici quelques indications qui vous seront sûrement utiles.

Les salles de séjour, y compris certaines pièces trop souvent ignorées (telles que vivoir, chambre à coucher, fumoir, bibliothèque, bureau, salle à manger, véranda ou solarium) doivent comporter au moins un plafonnier ou une applique murale.

Dans la cuisine, un plafonnier doit éclairer toute la pièce et l'intérieur des armoires. Ce plafonnier, de 12 pouces ou plus de diamètre, doit cacher une ampoule à incandescence de 150 watts ou des tubes fluorescents de 80 watts au total.

On complète cet éclairage par des lampes placées au-dessus de l'évier et de la cuisinière.

Dans les salles de bain et cabinets de toilette, où la couleur est de plus en plus en vogue, poser une applique de chaque côté du lavabo ainsi qu'une au plafond ou au mur. Si la glace est très grande, fixer des tubes fluorescents le long du miroir.

Les normes préconisent l'installation d'au moins un plafonnier ou d'une applique murale éclairant chaque emplacement de travail dans la salle de lavage, l'atelier ou le sous-sol.

Le couloir doit être éclairé tous les dix pieds par une ampoule de 60 watts au plafond ou au mur.

Une source de lumière est nécessaire dans les garde-robes au sommet et au bas des escaliers.

Il convient d'éclairer toutes les entrées de la maison ainsi que l'espace réservé au stationnement dans le garage ou l'allée, de même que le jardin et les allées.

On doit pouvoir commander au moins une lumière permanente à l'entrée de chaque pièce. Si elle compte deux portes distantes de dix pieds ou plus, installer un interrupteur à deux voies à proximité de chacune.

Bas et chaussures en harmonie

La mode favorise, en général, les jambes d'apparence naturelle pour la femme. Il existe, cependant, des bas opaques ou à motifs subtils qui s'harmonisent parfaitement aux vêtements et aux chaussures.

Lorsque vous portez des sandales, des souliers à bride arrière ou à bouts ouverts, choisissez-des bas à orteils et talons invisibles.

Des bas-culottes accompagnent bien les jupes très courtes. Ils se portent aussi sous les pantalons.

Les varices

Pour éviter les varices, il faut être actif et ne pas rester debout sans bouger. Pour activer les muscles des jambes si son travail exige qu'on reste debout, il faut se lever de temps à autre sur le bout des orteils ou changer la position des pieds assez fréquemment.

Elle vit à 60 milles du Pôle Nord pour échapper à la grisaille quotidienne

RESOLUTE BAY, T. N.-O. - Jen Donnelly commence ses cours à 9 h. le matin en distribuant chocolat chaud, biscuits vitaminés et pilules antituberculose.

Mlle Donnelly est l'institutrice la plus septentrionale du Canada. Elle vit à quelque 1,400 milles au nord-est d'Edmonton et à une soixantaine de milles du pôle Nord magnétique.

Resolute Bay compte une population de 154 habitants. L'institutrice de 22 ans, diplômée de l'Ecole normale de Hamilton, en Ontario, a quitté l'enseignement au primaire dans une école de St. Catharines, pour s'établir dans le Grand Nord, en 1965. Elle voulait avant tout éviter la monotonie de la vie de banlieue et échapper au sort commun aux institutrices qui "enseignent quelques années, se marient, ont des enfants et entreprennent une vie de grisaille".

Pour ce qui est de la vie sociale à Resolute Bay, Jen chasse et pêche l'été, fréquente l'église, va danser de temps à autre ou voir un film au centre récréatif du ministère des Transports, et joue au bingo tous les samedis soirs.

Elle reconnaît que les trois mois de nuit, de novembre à février, la dérangent un peu. Pourtant, elle considère ces trois années passées comme les plus heureuses de sa vie.

Elle trouve les écoliers à peu près semblables à ceux d'ailleurs au pays, mais se plaint du manque de coopération de la part des adultes.

"C'est compréhensible, ajoute-t-elle cependant, car ils ne connaissent pas la valeur véritable de l'éducation".

Avec le principal Brent Burton, elle enseigne à 49 écoliers de la première à la sixième année et en assiste trois autres qui suivent des cours plus avancés par correspondance.

Perdre du poids de façon sûre

Vos meilleurs amis vous le cacheront peut-être mais l'excédent de poids gâte votre apparence, mine votre confiance personnelle, et vous rend moins alerte.

Façon sûre

Donc, si vous désirez perdre du poids de façon sûre, demandez à votre médecin combien de livres vous devriez perdre, et cela en combien de temps. Il vous faudra d'abord admettre que quelque chose ne va pas; c'est là le plus difficile. Voici quelques règles à suivre pour perdre du poids tout en conservant sa bonne santé.

1. Consultez votre médecin et faites-vous examiner.

2. Suivez votre régime à la lettre. N'omettez pas d'aliments. Chacun d'eux a son rôle à jouer dans votre organisme.

3. Faites des exercices de façon modérée et constante. Cela peut être très divertissant.

4. Attendez-vous à perdre de une à deux livres par semaine, selon votre poids et vos besoins énergétiques.

5. Ne suivez pas un régime ultra-rapide. Vous reprendriez alors tout aussi rapidement le poids perdu. Après tout, c'est probablement au cours de mois et d'années que votre taille s'est modifiée.

Des prothèses modernes pour enfants handicapés

TORONTO - Ce n'était pas un défilé de modes ordinaire. Pas de fanfreluches, pas de longues filles aux jambes minces. Mais des applaudissements qui auraient fait pâlir d'envie Dior ou Cardin.

Cinq enfants handicapés présentaient au public, à l'occasion du 47e congrès annuel de la Société des enfants infirmes de l'Ontario, les plus récents modèles de béquilles et de prothèses motorisées, dont quelques-uns sont uniques au monde.

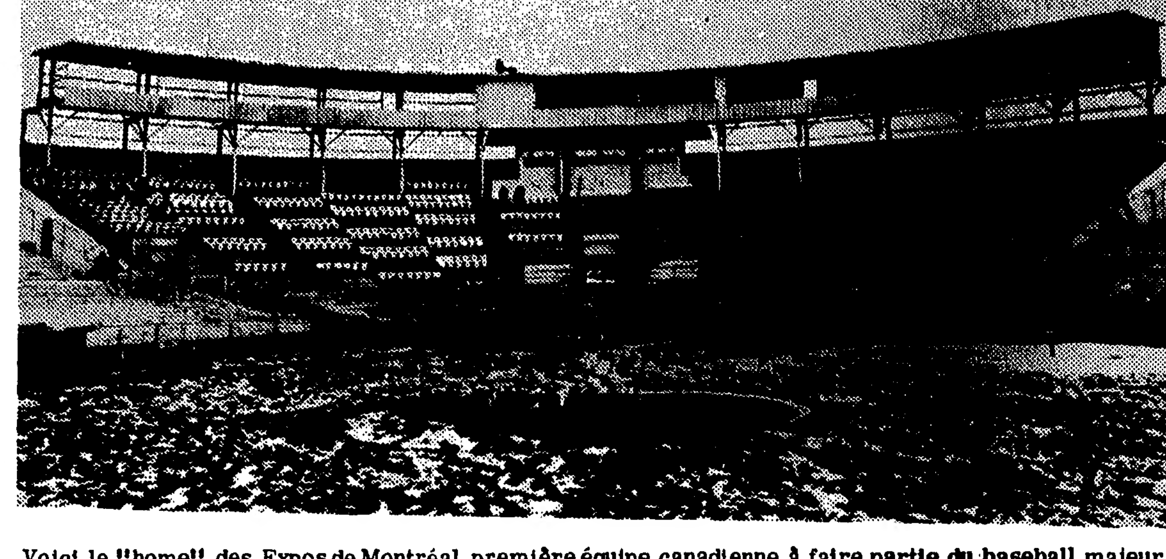
Ces prothèses sont l'oeuvre de deux jeunes gens, de 24 et 31 ans, qui s'efforcent d'ajuster à chaque enfant du Centre pour enfants infirmes, l'appareil qui peut le plus l'aider. Les recherches se sont multipliées, depuis que les enfants de la thalidomide sont en âge de marcher.

Le défilé qui avait lieu devant 500 personnes comprenait entre autres un tricycle spécialement conçu pour Harriett, une fillette de 7 ans qui ne contrôle à peu près pas ses mouvements.

Le tricycle inventé pour Harriett comprend un harnais très solide, et un dossier qui place son corps à un angle bien différent de celui d'un cycliste normal. Pour la première fois de sa vie, Harriett peut se déplacer par elle-même.

Un enfant de 8 ans qui souffre de paralysie cérébrale a fait la démonstration d'un appareil qui peut l'aider à communiquer avec ses professeurs, même s'il ne contrôle pas assez bien les muscles de sa bouche pour pouvoir parler. Un appareil électronique est placé au dossier de la chaise de Tom. Quand celui-ci bouge sa tête d'un côté à l'autre, il peut manipuler le clavier électronique.

On a aussi fait la démonstration d'un cabaret qu'un enfant paralysé peut utiliser pour manger seul. Ce cabaret sera bientôt sur le marché à travers le Canada.



Voici le "home" des Expos de Montréal, première équipe canadienne à faire partie du baseball majeur. La photographie a été prise deux semaines exactement avant l'ouverture officielle de la saison dans la Métropole, le 14 avril. Le nouveau stade (l'ancien parc Jarry) pourra accomoder 28,450 amateurs et aura coûté $3 millions. Si l'ouverture a lieu comme prévu (on entretient certains doutes en raison de la température froide), les premiers visiteurs des Expos seront les Cardinaux de St-Louis, favoris pour remporter de nouveau le championnat de la Ligue Nationale en 1969.



Le coton piqué sera en grande vogue cette année pour les vêtements de voyage. Voici un costume de polyester et coton "dans l'vent", avec poches de style "safari" au veston; on le dit très pratique, très peu froissant et de rangement facile dans vos bagages...

Guide du peinturage à l'intérieur

Si vous n'êtes pas un cerf des bois, faites autre chose que de rester à fixer tristement ces quatre murs sans vie. Ravivez les objets et les murs avec de la peinture. Faites un placement de 15 dollars seulement, et presque n'importe quelle pièce se transformera en un lieu lumineux et animé.

Mais ne vous y lancez pas sans avoir d'abord pris les dispositions nécessaires. Commencez par boucher toutes les fissures dans les murs de plâtre avec un enduit spécial, à l'aide d'un couteau de peintre, d'un couteau de cuisine, ou de deux doigts agiles. Quand la retouche est sèche, sablez la surface jusque lisse, puis époussetez soigneusement vos murs.

Pour vous faciliter la tâche, ôtez serrures et appareils d'éclairage de la pièce ou bien recouvrez-les de ruban à masquer. Les murs de la cuisine et de la salle de bains devraient être lavés avec un détergent ménager pour enlever les dépôts de poussière et de graisse. Protégez les planchers et les meubles d'une toile couvre-tout avant de commencer à peinturer -- quelques éclaboussures seront inévitables. A présent, vous êtes prêt à appliquer la couche de fond ou l'apprêt.

Si vous utilisez une plateforme élevée, n'oubliez pas qu'elle doit être pourvue de deux solides escabeaux et d'un large madrier. Sinon, vous risquez de vous retrouver sur un lit d'hôpital au lieu de jouir de votre nouvelle chambre. Par mesure de sécurité, assurez-vous que chaque extrémité du madrier dépasse suffisamment les points d'appui.

Le mode d'emploi sur l'étiquette a une raison d'être. L'Association des Fabricants de Peintures du Canada vous suggère de suivre ces indications à la lettre afin d'obtenir un beau résultat. Si on vous conseille de remuer la peinture -- faites-le avec une spatule en bois jusqu'à ce que vous soyez certain que la couleur est bien mélangée. Examinez la spatule de temps en temps pour voir s'il reste un dépôt de pigments.

En trempant les soies de votre pinceau au tiers de leur longueur, vous réduisez ainsi le problème de nettoyage. Essuyer les éclaboussures avec une serviette humide, avant qu'elles ne sèchent, réduit de beaucoup ce travail.

Commencez par le plafond et peinturez la pièce en largeur afin de faire le second raccord avant que le premier n'ait séché. Et attention - n'essayez pas de déplacer votre escabeau lorsque les outils et le pot de peinture sont dessus.

Ensuite les murs... et la chambre se transforme comme par magie devant vos yeux. Commencez par le haut du coin gauche et peinturez en descendant vers le plancher. C'est toujours une bonne pratique, que vous peinturez au pinceau ou au rouleau.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE)

Pendant qu'elle se mariait à Londres, Sabine dînait rue de l'Abreuvoir en face de son mari, Antoine Lemurier. Il trouvait qu'elle avait déjà meilleure mine et lui parlait avec bonté. Touchée de cette sollicitude, elle fut prise de scrupules, se demandant si elle pouvait épouser lord Burbury sans contrevenir aux lois humaines et divines. Question épineuse qui en impliquait une autre, celle de la consubstantialité de l'épouse d'Antoine et de celle du lord. En admettant même que chacune d'elles fût une personne physique autonome, il restait que le mariage, s'il se consomme sous des espèces charnelles, est d'abord une union des âmes. En fait, ces scrupules étaient excessifs. La législation du mariage ayant omis de considérer le cas d'ubiquité, Sabine était libre d'agir à sa volonté et pouvait même, de bonne foi, se croire en règle avec Dieu, puisqu'il n'est bulle, bref, rescrit ou décrétale, qui ait seulement effleuré le problème. Mais elle avait la conscience trop haute pour prendre avantage de ces raisons d'avocat. Aussi crut-elle devoir considérer son mariage avec lord Burbury comme une conséquence et un prolongement de l'adultère, lequel ne se justifiait en rien et restait parfaitement damnable. En réparation, à Dieu, à la société et à son époux qu'elle offensait ainsi tous les trois, elle s'interdit de revoir jamais Théorème. Du reste, elle aurait eu honte de reparaître devant lui après consommation d'un mariage alimentaire consenti, certes, pour sa gloire et pour son repos, mais qu'elle regardait avec une candeur honorable comme une flétrissure à leur amour.

Il faut le dire, les débuts de son existence en Angleterre rendirent supportables les remords de Sabine et même la douleur de l'absence. Lord Burbury était vraiment un personnage considérable. Outre qu'il était riche, il descendait en ligne directe de Jean sans Terre, lequel, circonstance peu connue des historiens, avait contracté un mariage morganatique avec Ermessinde de Trencavel et en avait eu dix-sept enfants, tous morts en bas-âge, à l'exception du quatorzième, Richard-Hugues, fondateur de la maison de Burbury. Entre autres privilèges enviés par toute la noblesse anglaise, lord Burbury avait celui, exclusif, d'ouvrir son parapluie dans les appartements du roi, et sa femme une ombrelle. Aussi, son mariage avec Sabine fut-il un événement considérable. La nouvelle lady fut l'objet d'une curiosité généralement bienveillante, quoique sa belle-soeur essayât de faire courir le bruit qu'elle était naguère danseuse à Tabarin. Sabine qui, en Angleterre, s'appelait Marie, était très prise par ses obligations de grande dame. Réceptions, thés, tricots de charité, golf, essayages, ne lui laissaient pas un moment pour bailler. Toutefois, ces occupations variées ne lui faisaient pas oublier Théorème.

Le peintre n'eut aucun doute sur la provenance des chèques qu'il recevait régulièrement d'Angleterre, et s'accomoda parfaitement de ne plus voir Sabine dans son atelier. Délivré de ses préoccupations matérielles par des mensualités qui s'élevaient à une vingtaine de mille francs, il s'aperçut qu'il traversait une période d'hypersensibilité peu favorable à l'accomplissement de son oeuvre, et qu'il avait besoin de se décanter. En conséquence, il s'accorda une année de repos, quitte à la prolonger si le besoin lui en apparaissait. On le vit de plus en plus rarement à Montmartre. Il se décantait dans les bars de Montparnasse et les boîtes des Champs-Elysées où il vivait de caviar et de champagne avec des filles coûteuses. Ayant appris qu'il menait une vie plutôt désordonnée, Sabine, avec une ferveur intacte, songea qu'il poursuivait quelque formule d'art goyesque mariant les jeux de la lumière et les impures sous-jacences du masque féminin.

(A SUIVRE)



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et dont le contenu sera indiqué seront reçues au bureau du Directeur du District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 11:30 a.m. (H.N.R.) le 23 avril 1969 pour le "PEINTURAGE DE DIVERS EDIFICES GOUVERNEMENTAUX - HAY RIVER, T. N.-O."

On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux du Ministère des Travaux Publics à: 9943 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta, Hay River et Yellowknife, T. N.-O., et ils peuvent être examinés à Fort Smith, Fort Simpson et Inuvik, T. N.-O.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. W. Walters,
Directeur du District.

EDO#76

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril
Vous n'aurez guère l'esprit au travail et vous vous laisserez trop facilement distraire. Vous aurez la possibilité de faire une rencontre décisive.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai
Les problèmes financiers vous absorberont énormément cette semaine. Votre existence, pour peu qu'elle soit déjà compliquée, risque de le devenir encore plus cette semaine.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin
Il ne se passera rien d'important cette semaine. La nuit vous apportera une petite déception.

CANCER du 22 juin au 22 juillet
Ne vous liez pas par une alliance inopportune. Agissez seul. L'amitié pourrait prendre le pas sur l'amour.

LION du 23 juillet au 23 août
Succès par intuition et esprit de décision, mais sachez limiter vos exigences. Les vôtres vous apprécient et vos conseils porteront leurs fruits.

VIERGE du 24 août au 22 sept.
Résultats positifs obtenus par ténacité et malgré des obstacles inattendus. Accords avec l'être aimé; des projets communs aboutiront vite.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.
Soyez calmes et persévérants; il faudra prendre vos risques. Courant de vitalité nouvelle pour vos affections.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.
Défiez-vous des compétences douteuses et des conseils qui vous égareraient dans une impasse. Bonne organisation pour votre week-end.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.
Vos initiatives promettent d'être rentables. Relations nouvelles possibles.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.
Maintenez votre rythme de travail; le succès est au bout. Heureux changements dans la vie privée.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.
Bonnes idées pour améliorer vos gains. Soutiens dans l'entourage. Ne laissez pas l'égoïsme et la jalousie compliquer votre vie.

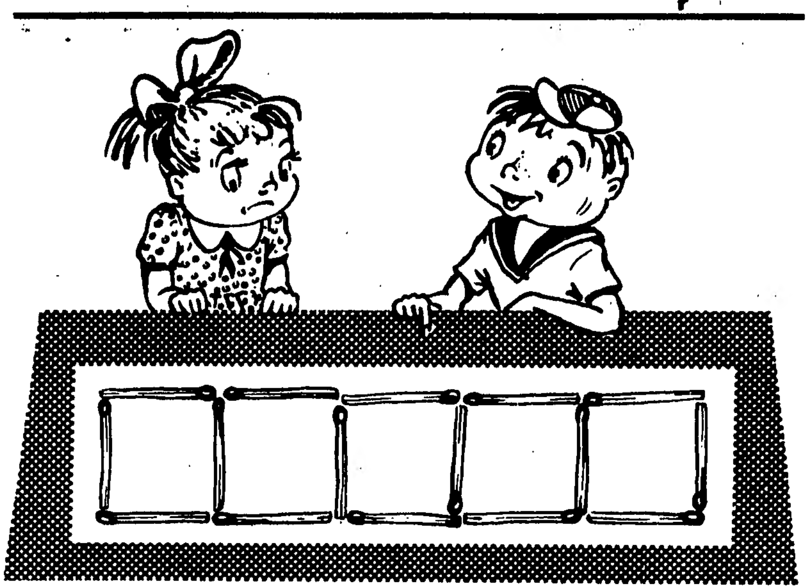
POISSONS du 20 fév. au 20 mars
Organisation vigoureuse si vous prenez une nouveauté à charge. Ambiance heureuse, propice aux engagements et confidences du coeur.

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



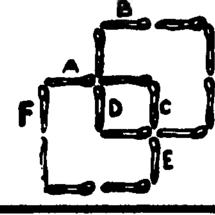


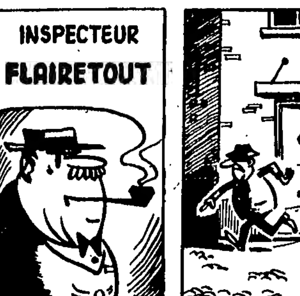


Riri aime bien poser des problèmes à ses petites amies. Mais Suzy fronce les sourcils parce que Riri lui a demandé de former 4 nouveaux carrés avec les allumettes qu'elle a devant elle... mais en n'en déplaçant que quatre en tout! Soyez gentils, aidez la petite Suzy!

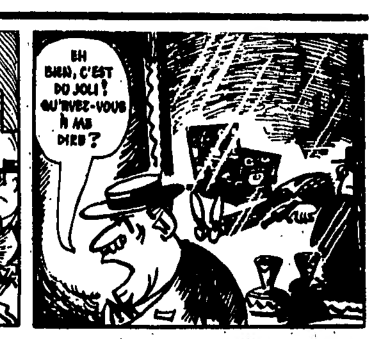
SOLUTION: Prenez la première et la quatrième allumette de la rangée horizontale d'en-haut et faites de même de la première et de la quatrième allumette de la rangée d'en-bas. Puis formez un nouveau carré avec ces quatre allumettes!

Casse-tête









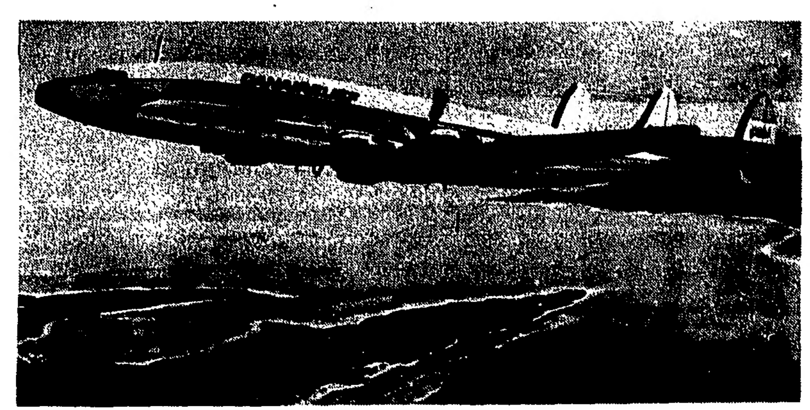






POURQUOI L'INSPECTEUR DOUTE-T-IL DU SUICIDE ?

Solution: page 11



POUR VENIR EN AIDE AUX CIVILS BIAFRAIS - En décembre dernier, "Canairelief", une organisation canadienne, achetait ce quadrimoteur Super Constellation pour aider au transport de vivres et de médicaments au Biafra. Chaque mission apporte 20 tonnes de denrées aux malheureux Biafrais, ce qui est suffisant pour nourrir 200,000 personnes pour une journée. Canairelief est un effort conjoint des églises canadiennes et de Oxfam du Canada qui demande votre appui généreux pour maintenir ces envolées de secours. On peut adresser ses dons à Canairelief, C.P. 334-K, Totonto, Ontario.

Les U.S.A. n'auront pas un nouvel 'été chaud'

LAUSANNE - Stokeley Carmichael, le leader du pouvoir noir, a affirmé dans un interview accordée au journal La Tribune de Lausanne, que les Etats-Unis ne connaîtront pas un nouvel "été chaud".

"Nous avons dépassé le stade de l'action spontanée, a-t-il dit, nous en sommes maintenant à l'organisation lente, méthodique, logique de notre action. Nous ne voulons plus d'action sporadique. Cela a été nécessaire mais cela fait partie du passé."

Dans cette interview accordée lors d'un séjour "privé" en Suisse, Carmichael a également déclaré qu'il ne prendrait pas contact avec le président Nixon tant qu'il n'aura pas "autant d'armes que lui".

Comme on lui demandait ce qu'il attend de la nouvelle administration américaine, Carmichael a répondu: "Un accroissement de la répression. M. Nixon doit faire respecter l'ordre et la loi et la seule façon pour lui d'y parvenir est d'accroître la répression."

Enfin le leader noir a expliqué que son "objectif prioritaire" était l'unification de l'Afrique parce que, a-t-il dit, "sans une telle unification, il n'y aura pas de libération des Noirs d'Amérique."



Les Éditions Fides ont lancé récemment une publication du Centre de catéchèse du diocèse de Montréal: SUR LE CHEMIN, la foi chrétienne présentée aux adultes par Yves Côté, O.P. Adaptation: Bernard Côté, C.S.C. et Denise Demers. Les trois auteurs ont été photographiés à l'occasion de ce lancement. De gauche à droite: Bernard Côté, C.S.C. Denise Demers et Yves Côté, O.P.

Le Boréal Express, un journal comme un autre

par Ian PORTER

TORONTO - Les personnages qui font manchettes nous sont à peine familiers; les annonces classées ont l'air bizarre, et le moins qu'on puisse dire c'est que la politique éditoriale est réservée.

Sous d'autres aspects, pourtant, Le Boréal Express se lit comme n'importe quel autre journal de format réduit. L'histoire, les voyages et les découvertes sont relatés comme les nouvelles de cette semaine.

Ce fut précisément le propos de six jeunes professeurs d'histoire du Québec, qui ont publié en 1962 la première édition du Boréal Express, sous forme de résumé vivant des nouvelles et documentaires depuis l'an du Seigneur 1524.

Le numéro un du premier volume parlait, comme il se devait, du voyage autour du monde accompli par Magellan, sous le titre "La terre est ronde". On publiait aussi un article spécial d'Allemagne où les foules s'agitaient à la suite de l'hérésie de Luther.

Le sujet principal de cette première livraison était la menace de famine au Canada, où la population indigène avait atteint le chiffre critique de 202,000.

"Nous avons tâché de présenter le point de vue des gens qui vivaient ici à l'époque, a expliqué en interview le secrétaire-administrateur Jacques Lacoursière.

"Nous avons essayé de placer l'histoire locale dans le contexte de l'histoire du monde."

La bonne formule

La formule a réussi auprès des enseignants et étudiants québécois. Selon M. Lacoursière, Boréal Express a même été utilisé par des professeurs d'histoire de l'Université Laval. On a vendu près de 500,000 copies du journal et on a imprimé et distribué 24,000 volumes reliés de 25 numéros chacun. Le journal se vend 25 cents le numéro.

Il y a trois ans, la publication a attiré l'attention de Richard Howard, employé à la maison d'édition Clarke, Irwin, Ltd., et petit à petit, comme l'explique M. Howard, il a convaincu ses supérieurs d'en produire une version anglaise.

Les quatre premiers numéros ont été traduits selon une version quelque peu revisée pour tenir compte du goût des Canadiens anglais en matière de journaux. Le tirage atteint maintenant 1,500 exemplaires.

M. Howard croit que la demande des écoles s'accroîtra à mesure que d'autres enseignants verront le journal.

Clarke, Irwin n'ont pas été les premiers éditeurs de langue anglaise à s'intéresser au Boréal Express. En 1965, une autre firme torontoise a contacté les éditeurs québécois, sans résultat.

"Ils voulaient changer la forme et les articles du journal, a expliqué M. Lacoursière. Nous ne pouvions le permettre. Nous ne voulons pas de politique, nous ne sommes pas au service d'une cause".

Objectivité?

Les points de vue exprimés dans le journal demeurent en effet ceux des éditeurs. "Nous tâchons de présenter l'histoire non pas avec objectivité, mais avec impartialité", a dit M. Lacoursière.

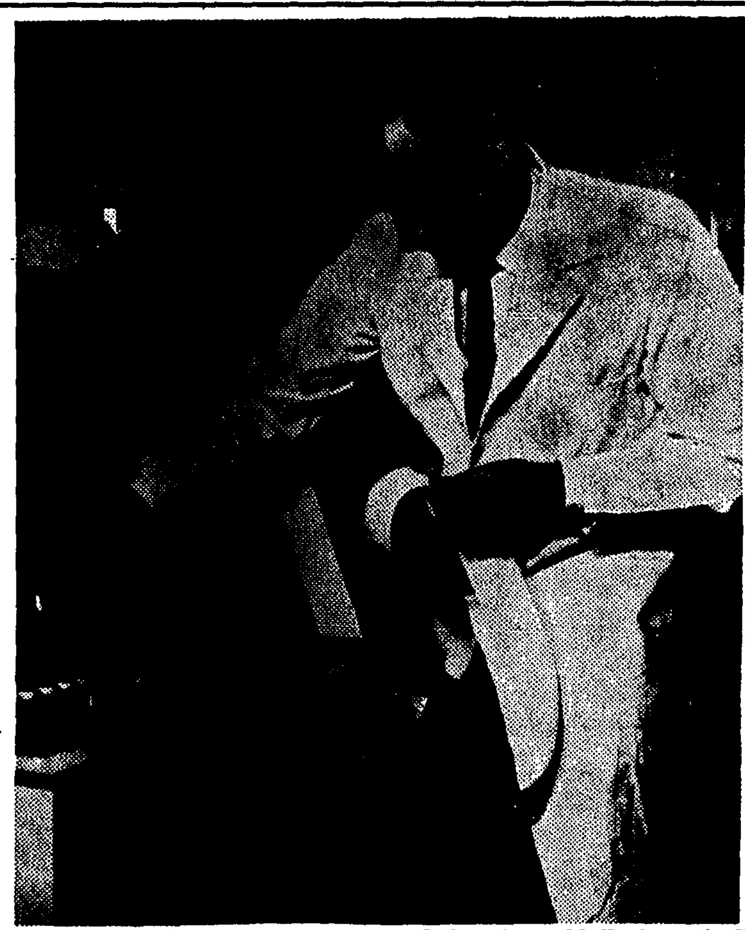
"On ne peut être objectif, car c'est subjectivement qu'on choisit les articles à publier ou à ne pas publier. Nous tentons cependant d'offrir un choix. Nous espérons que l'enfant aura assez d'intelligence une fois adulte pour prendre ses propres décisions".

Les rédacteurs font cependant tout leur possible pour éviter que leurs opinions personnelles n'influencent leur présentation de l'histoire. Sur le sujet difficile de la conquête du Québec, par exemple, les articles reflètent l'opinion qui avait cours à Londres et à Paris. Le siège de Québec est relaté selon les faits, et l'on ne s'arrête qu'à déplorer les tactiques de Wolfe comme de Montcalm.

Le commentaire éditorial sur l'événement en dit long: "L'année 1760 se termine dans la tristesse et la souffrance, écrit-on, Qui sait ce qui suivra?"

M. Howard admet qu'il est possible que cet éditorial soit remplacé quand on publiera l'édition de 1760 en anglais. On s'abstiendra cependant d'y laisser passer une note de joie.

"Nous écrivons le journal comme s'il était destiné aux gens de l'époque, et après tout, les seuls habitants du Canada étaient alors les Indiens et les Canadiens français. Si nous altérons l'éditorial, nous lui garderons cependant une teinte de nostalgie".



Le Dr A. R. Paterson, directeur du Laboratoire McEachern de Recherche sur le Cancer à l'Université de l'Alberta, vérifie ici quelques échantillons soumis à un appareil servant à déterminer la radioactivité. Pas moins de 35 personnes travaillent à ce Laboratoire dans le but ultime de trouver l'arme biochimique qui vaincra le cancer. Ce centre de recherche albertain, comme d'ailleurs plusieurs autres ailleurs au pays, est en mesure de poursuivre pareil travail grâce aux subventions reçues de la Société Canadienne contre le Cancer, dont ce sera la Campagne annuelle pour recueillir des fonds au cours du mois d'avril.